550ème Anniversaire de la Foire de la Madeleine

1464 / 2014

Beaucaire 2014

26 avril - 1er septembre, Musée Auguste Jacquet, Jardins du Château

Couverture :
• Gravure représentant la Foire de Beaucaire, vue d'optique de la deuxième moitié du XVIIIe siècle.
• Portrait de Jean Michel tiré du frontispice de l'édition de 1700 de « *L'Embarras de la Fieiro de Beaucaire* », premier texte imprimé sur le sujet.

Quatrième de couverture :
• Le Musée Auguste Jacquet dans les jardins du Château de Beaucaire et ses collections.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le Président de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
ainsi que le Directeur Général des Services pour leur soutien inconditionnel et leur implication sans faille dans ce projet éditorial.

Cet ouvrage a entièrement été réalisé par les services Culture et Patrimoine (Musée / Ville d'Art et d'Histoire)
et Communication de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence.
Financement Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence.

550ème Anniversaire de la
Foire de la Madeleine
1464 / 2014

Détail de la gravure de Jusky, « Vue de la Foire de Beaucaire, de la ville et Château de Tarascon », 1820.

550ème Anniversaire de la Foire de la Madeleine

1464 / 2014

Musée Auguste Jacquet
Beaucaire - 26 Avril - 1er Septembre 2014

Direction

Jean-Marie Mercier
Responsable du service Culture et
Patrimoine Communauté de Communes Beaucaire
Terre d'Argence

Collaboration scientifique

Maurice Contestin
Membre de l'Académie de Nîmes
Membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie
de Beaucaire (SHAB)
Thierry Zarcone
Directeur de recherche au CNRS
EPHE Sorbonne - Paris

Conception et rédaction du catalogue

Maurice Contestin
Véronique Martin, médiatrice culturelle
Jean-Marie Mercier
Thierry Zarcone

Photos et conception graphique

Patrick Gantz
direction artistique service
communication CCBTA

Remerciements

Nos remerciements s'adressent aux prêteurs, collectionneurs, publics ou privés, qui ont accepté de confier leurs œuvres et documents, et sans lesquels cette exposition n'aurait pu avoir lieu, ainsi que ceux qui ont contribué à sa réussite :

Les Archives municipales de Beaucaire
M. Cyrille Vivarelli

La Bibliothèque municipale de Beaucaire
Mme Catherine Chaize

Le Musée d'Histoire et d'Archéologie A. Jacquet de Beaucaire
Mme Marie-Pierre Maurin
responsable scientifique des collections du musée

Le Musée du Vieux Nîmes
Mme Aleth Jourdan

Le Musée du Louvre
Mme

L'association Renaissance du vieux Beaucaire
M. Maurice Contestin

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire
M. Jean Roche

L'association Philatélique et Cartophile Beaucairoise

M. Bruno Beaumel
M. Maurice Contestin
Mme Galuy et M. sanchis

En cette année 2014, la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence entend célébrer, par l'intermédiaire de son Service Culture et Patrimoine, les 550 ans de la Foire de la Sainte Marie Madeleine qui a fait jadis la prospérité et la renommée de la ville de Beaucaire. Cet événement majeur de l'histoire de notre territoire qui a façonné son identité, se devait d'être honoré par une exposition digne de ce nom et par la publication d'un catalogue de qualité, d'autant que notre collectivité a déjà organisé des expositions d'envergure et qu'elle possède pour ce faire un musée approprié labellisé « Musée de France ».

Des partenariats ont été établis avec d'importantes structures muséales comme le Musée du Vieux Nîmes ou le Musée du Louvre qui ont permis d'exposer des pièces relatives à la Foire totalement inédites ou méconnues. Des collectionneurs locaux nous ont également aidés dans cette entreprise, le prêt de leurs documents venant compléter les riches collections du Musée d'Histoire et d'Archéologie Auguste Jacquet. Pour la première fois, l'ensemble des représentations iconographiques du grand marché cosmopolite sont réunies et présentées ; la littérature de la Foire est également à l'honneur, sa tenue ayant inspiré des auteurs de renom comme Stendhal ou Mistral. Des objets vendus en Foire ou des documents d'archives exceptionnels comme ce parchemin long de plus de 6 mètres, datant de 1564, résumant tous les privilèges de franchise octroyés à Beaucaire depuis le début du XIIIe siècle, là aussi jamais montrés, sont dévoilés au public.

Comme ces quelques mots le laissent entrevoir, cette exposition fait la part belle à l'inédit car la Foire de la Sainte Marie Madeleine n'a pas encore révélé tous ses secrets malgré le travail important entrepris depuis plusieurs années par plusieurs historiens et universitaires dont certains ont activement participé à l'édition de ce catalogue.

J'inaugure mon mandat de Président de la Communauté de Communes sous le signe de l'histoire et de la culture – ce qui n'est pas pour me déplaire tant notre territoire est pétri d'histoire, d'une histoire multiséculaire - avec cette belle manifestation dont je puis dire que sa thématique a valeur de symbole tant la Foire de la Sainte Marie-Madeleine a contribué à faire de Beaucaire et de la Terre d'Argence un creuset et un lieu d'accueil de par sa situation de carrefour.

Les archives de la Foire de Beaucaire ainsi que les documents littéraires et iconographiques laissés par le grand marché de juillet représentent des quantités incroyablement importantes, plusieurs dizaines de mètres linéaires. Tout n'était donc pas montrable d'où le parti-pris de privilégier à l'occasion de cette exposition-anniversaire des aspects moins fréquemment mis en avant, à savoir la littérature et l'imagerie, et à travers cela la fabrication du mythe de l'Oriental présent en Foire de Beaucaire qui inspira tant d'écrivains célèbres ou méconnus. N'a-ton pas dit de la Foire de Beaucaire qu'elle était l'emporium oriental de l'Europe ? Ne l'a-t-on pas comparé à un « bazar oriental » en tant que lieu public, en Orient, destiné aux opérations de négoce ? N'a-t-on pas émis l'idée qu'elle était une sorte de prolongement occidental de la célèbre route de la Soie ? La Foire a donc généré tout un imaginaire, à bien des égards fictionnel dans ses représentations multiples et variées, que cette exposition-anniversaire entend faire entrevoir. Mais en tant que « sociabilité à l'échelle d'une ville », la Foire est aussi à considérer, sur le long terme, comme un miroir social, culturel et politique de la cité, comme un espace d'acculturation tout à la fois aristocratique et populaire, progressiste et conservateur, où se lisent les mutations passées, présentes et à venir de la « ville sociable ».

Sommaire

550ème Anniversaire de la Foire de la Madeleine

A l'occasion des 550 ans de la Foire de Beaucaire, le Musée d'Histoire et d'Archéologie Auguste Jacquet organise une exposition dédiée à ce grand marché international qui a fait la renommée et la fortune de la ville. Au début du XVIIIe siècle, Beaucaire était considérée comme l'une des plus importantes places marchandes et financières du royaume et de l'Europe, et tous les témoignages s'accordent à dire que la Foire de la Sainte Marie-Madeleine qui se tenait durant le mois de juillet, était le rendez-vous obligé du monde du négoce européen. A cette occasion, Beaucaire pouvait accueillir près de 100 000 visiteurs jour provenant de toutes les parties de l'Europe et du bassin méditerranéen. De sorte que la Foire a profondément marqué l'histoire économique et architecturale de la ville comme en atteste l'importance et la richesse de son patrimoine bâti, qu'il soit public, religieux ou privé.

550 ans après la confirmation de ses privilèges de franchise, la Foire de la Madeleine n'est plus le grand marché cosmopolite de jadis mais un grand moment de fête qui en perpétue le souvenir. Bien que différente, elle n'en reste pas moins un élément identitaire et une réalité empreinte de nostalgie pour les Beaucairois. Du lustre d'antan, il reste ce que les archives, les gravures et la littérature ont immortalisé à l'image de la fascination que la Foire a exercé chez les poètes et les écrivains qui en ont fait des descriptions colorées. A ce titre, Beaucaire et son musée dont les collections possèdent une abondante documentation sur le sujet, se devaient de consacrer une exposition à cet événement majeur de l'histoire passée et présente de la ville dont un Beaucairois du XVIIIe siècle, pour en expliquer le rayonnement, l'attraction et le brassage des populations, avait écrit qu' « il ne nous manque certainement plus que d'y voir quelques habitants de la lune ».

La Foire de Beaucaire à travers la littérature

Véronique Martin & Jean-Marie Mercier

Confirmée dans ses privilèges de franchise en 1464, à la demande des consuls et des habitants de Beaucaire qui avaient récemment pris pour habitude de « faire tenir et célébrer, chaque année, pour la fête de Sainte Marie-Madeleine et les trois jours suivants, une foire de toutes sortes de marchandises[1] », la Foire de Beaucaire se présente pendant longtemps, au moins jusqu'au milieu du XVIIe siècle, comme un gros marché rural[2]. En 1597, lorsque l'infatigable étudiant voyageur qu'était Thomas Platter fait une halte à Beaucaire, ce qui se présente déjà comme une « immense quantité d'étalages […] installés aux abords et à l'intérieur de la ville[3] » n'a encore qu'une aire d'influence limitée au Languedoc, au Lauragais et à la Provence. Ce n'est qu'à la fin du XVIIe siècle et au tout début du XVIIIe que la Foire de Beaucaire supplante en importance toutes celles du royaume. C'est aussi à ce moment-là qu'elle acquiert cette renommée internationale qui fera sa fortune jusqu'aux années 1850, au point d'être considérée comme l'une des trois plus importantes places marchandes et financières de l'Europe négociante, aux côtés de Francfort et de Leipzig[4].

Rien d'étonnant alors à ce que les témoignages écrits concernant la tenue de la Foire de la Madeleine soient extrêmement rares avant 1650. Il existe bien évidemment toute une production, manuscrite puis imprimée, d'origine réglementaire et juridique faisant état de ses modalités d'organisation, comme cela sera le cas, du reste, tout au long de son histoire[5] ; mais, pour ainsi dire, quasiment pas de témoignages échappant à ce type de production administrative parce que le marché beaucairois était un marché comme les autres, sans distinction particulière. En 1554, le premier des frères Platter n'en dit mot dans sa relation de voyage car il n'y avait tout simplement rien à en dire. Que penser alors des propos de Rabelais lorsqu'il évoque, dans sa *Vie de Gargantua et de Pantagruel* (Livre IV, chap. 2), au milieu du XVIe siècle, la grande ville de foire « vers laquelle y convenoyent les plus riches et fameux marchands d'Africque et d'Asie ? [6] » ; parle-t-il de Beaucaire comme d'aucuns le suggèrent[7], d'une autre ville de foire ou bien cette vision d'un grand marché d'échange avec le Levant est-elle fantasmée et n'aurait existé que dans l'imagination de son auteur ?

En fin de compte, il faut attendre que la Foire de Beaucaire commence à véritablement gagner en importance pour que des gens de l'écrit jugent opportun d'en faire mention et d'en donner à lire les premières descriptions. Le manuscrit de la plus ancienne histoire de Beaucaire, écrit par Vincent Sève , autour des années 1647-1649, est le premier texte à faire véritablement état de la richesse et de la notoriété naissante de la Foire beaucairoise. On peut notamment y voir mentionner que :

« Le Rhosne ce beau fleuve est proche de la mer,
Il me mouthe le pied, arrose mon terroir
Et fait que l'estranger mes foires viennent voir
Pour y prendre ce qui leur est nécessaire.

Bref tout le languedoc, la guyenne, la provence
La bourgogne, le lyonnais, me portent leur subsistance
L'Espagne, l'Italie et tout le dauphiné
Font le mesme par eau ou par charroy par terre [8]».

RECHERCHES HISTORIQUES
ET
CHRONOLOGIQUES
SUR LA VILLE
DE BEAUCAIRE,

Avec le Recueil des Privilèges, des Confirmations, & des Dons accordez à ses Habitants, par les Rois très Chrétiens, les Comtes de Toulouse, & autres Princes.

IMPRIMÉ SOUS LE CONSULAT

De Noble BRUNO D'ARBAUD, Seigneur de Rougnac, Sieur GUILLAUME TOURNAIRE Bourgeois, Sieur JEAN CAMBON Marchand,

ET

Sieur BENOIT DURAND, Consols, Gouverneurs, & Viguiers de ladite Ville de Beaucaire.

VILLE DE BEAUCAIRE
MUSÉE MUNICIPAL

A AVIGNON,

Chez CHARLES GIROUD, Imprimeur Ordinaire de la Ville de Beaucaire,

M. DCC. XVIII.

Page de titre de l'ouvrage de Paul-Joseph des Porcellets Maillane, 1718.

Mais c'est incontestablement la publication de *L'Embarras de la Fieiro de Beaucaire*, en 1657, par celui que l'on nomme le Boileau nîmois, Jean Michel de Nîmes, qui annonce le véritable tournant qu'est en train d'opérer le marché beaucairois aux yeux des contemporains. L'utilisation du terme même d'« embarras » est, à ce sujet, révélatrice de la nouvelle physionomie que prend la Foire de Beaucaire. Elle est décrite comme un rassemblement de gens et de marchandises en tous genres, grouillant de vie[9], qu'explique notamment son changement d'échelle. Rédigé « en vers burlesques vulgaris », le livre en dresse un tableau pittoresque et dépeint un spectacle visuel et sonore qui symbolise le désordre intrinsèque de la ville de Beaucaire en période de foire. Son succès populaire comme ses éditions successives durant un siècle et demi, loin de démentir cette vision des choses, ont largement contribué à modifier puis à façonner l'image de la Foire de Beaucaire, en donnant de cette dernière une représentation stéréotypée qui a inspiré et nourri tout un imaginaire littéraire.

L'Embarras de Jean Michel a fait de la Foire de Beaucaire quelque chose de hors norme alors que la notion d' « embarras » a elle contribué à présenter le rendez-vous beaucairois comme le lieu d'une sociabilité particulière surdéterminée par l'affluence, le tumulte et les désordres qui y règnent[10]. L'estampe titrée « Profil de la Foire de Beaucaire », gravée à Paris chez Jollain dans les années 1670-1680[11], indique dans sa légende qu'elle est, dès cette époque, « la plus renommée et la plus riche de l'Europe », et que des bateaux « y arrivent de toute l'Europe chargés de riches marchandises ». Concomitamment, une lettre de Madame de Sévigné à Madame de Grignan, du 2 août 1671, démontre que la Foire de Beaucaire n'exerce pas son attrait que sur les seuls commerçants et négociants. Des curieux et des visiteurs, en somme toute une population en quête de loisirs, y viennent pour « passer le temps » et développer un commerce des idées, comme le suggère Madame de Sévigné : « Vous avez donc, ma bonne, chez vous, présentement, toute la foire de Beaucaire[12]» ; ou comme le démontre, quelques années plus tard, l'activité mondaine et poétique du Parnasse littéraire de Bruno d'Arbaud de Rognac au moment de la Foire[13].

Cependant, c'est au XVIIIe siècle, c'est-à-dire au moment de son apogée, que cette mise en littérature de la Foire de Beaucaire prend toute sa mesure. Elle inspire, en 1708 ou 1709, selon l'édition, une nouvelle historique et galante qui se donne pour titre *La Foire de Beaucaire*. Le rendez-vous de la Madeleine est le héros éponyme de ce livre et il sert de toile de fond à un marivaudage où les intrigues se croisent tout comme les gentilshommes amoureux, les vieux maris, les jeunes beautés promises au couvent et les vieilles nonnes, au motif que « ce ne sont pas seulement les Négocians & les personnes du commun qui y trouvent des charmes, la Noblesse y vient chercher mille plaisirs qui suivent un si riche concours. Il n'est guere de maris complaisants qui n'y fassent un voyage pour divertir leurs femmes. Les meres y cherchent ordinairement d'heureuses avantures pour leurs filles, & les Amants ne manquent pas d'y trouver aussi leurs Maîtresses. Enfin c'est une espèce de cahos magnifique […] ; quoi que l'on y jouisse d'une grande liberté[14] ».

Désormais, tout ce qui s'écrit sur Beaucaire est indissociable de la tenue de la Foire parce qu'il ne peut en être autrement tant cette dernière a façonné l'identité de la ville, marqué les esprits par son ampleur et son cosmopolitisme, et nourrit tout un imaginaire littéraire et fictionnel. Il n'est pas une relation de *Voyages* dans les provinces méridionales qui ne consacrent quelques lignes voire plusieurs pages à décrire l'immense carrefour commercial qu'est devenue Beaucaire. Chapelle et Bachaumont, à la fin du XVIIe siècle, comme l'Anglais Young, lors de son périple méridional en 1787, y consacrent quelques notes laconiques alors que d'autres auteurs se montrent plus éloquents. Parmi les titres les plus représentatifs figurent le *Voyage à Beaucaire ou l'observateur pendant la foire de 1805* qui donne un récit très détaillé de la Foire[15], ou encore *les Impressions de Voyage - Midi de la France* d'Alexandre Dumas père qui, lors de son passage en 1831, en fait une description très imagée qui donne toute la mesure de l'étendue et de la diversité du marché beaucairois : « Pendant ces six jours, il s'est fait pour plusieurs millions d'affaires : ce qui est venu en marchandise s'en retourne en or ; ce qui est venu en or s'en retourne en marchandise. Ce cœur, qui a battu un moment, pour donner de la vie pendant une année, non seulement à une ville, mais à quarante, tant chacune de ses pulsations a attiré de sang à lui et en a renvoyé aux extrémités » ; et de dresser le portrait saisissant de contraste du repli léthargique du Beaucaire de l'après-Foire qui s'en va retourner vers un quotidien sans relief particulier, conforme à la réalité d'une petite bourgade du Midi rhodanien de 7 000 habitants[16] : « Le 28, la foire est terminée ; le 29, chacun charge et reprend sa route ; les magasins se vident ; les maisons se ferment ; quelques jours encore, les gitanos, descendus de l'Espagne pour vivre des restes de la fête, errent sur le quai, mangeant dans les rues ce qu'ils ont ramassé ; enfin les dernières bribes du festin s'épuisent, ils disparaissent à leur tour, et Beaucaire est rendue pour un an à son sommeil, à son silence et à sa solitude[17]».

LA
FOIRE
DE
BEAUCAIRE,
NOUVELLE HISTORIQUE
ET GALANTE.
A AMSTERDAM,
Chez PAUL MARRET, Marchand Libraire dans le Beursstraat, à la Renommée.
MDCCVIII.

Page de titre et frontispice de l'ouvrage *La Foire de Beaucaire*, 1708.

Dans des registres similaires et complémentaires, le naturaliste et archéologue Aubin-Louis Millin comme Stendhal confirment, si besoin était, que la Foire de Beaucaire est bien une sociabilité à l'échelle d'une ville[18], qu'elle est « une fête » (la Fièira es Fèsta), comme le précise très justement Felip Gardy dans son introduction à la version occitane de *L'Embarras de la fièira de Beucaire* (1716)[19]. Le premier, dans son *Voyage dans les départemens du Midi de la France*, indique qu'il désirait « voir cette foire si célèbre dans les annales du commerce et dans les fastes du plaisir[20]» ; le second, quant à lui, est ébahi, en 1837, par le « tapage incroyable » qui y règne : « le voyage de Beaucaire, écrit-il, est une fête pour tout le monde ». C'est le cadeau qu'offrent, une fois dans leur vie, les maris à leurs jeunes épouses. Et Stendhal de noter qu'il « ne trouve ici bien peu de ces physionomies d'aigreur, de tristesse et de soupçon, que l'on rencontre si souvent dans les rues de Lyon ou de Genève. Ce qui explique un peu ce manque d'aigreur triste, c'est qu'à Beaucaire la foule énorme est surtout composée de gens du Midi[21]».

Même le célèbre compagnon Agricol Perdiguier dit Avignonnais la Vertu, originaire d'Avignon, a fait le détour par Beaucaire lors de ses multiples pérégrinations. Dans ses *Mémoires*, il donne l'une des toutes dernières descriptions du fameux pont de bateaux dit « pont en zigzag » : « Le pont de bateaux, qui liait Tarascon à Beaucaire, pont mobile, dansant, frémissant, sans solidité, qu'on ne pouvait passer qu'avec des précautions infinies[22]». Un autre visiteur occasionnel de la Foire en a gardé un souvenir impérissable. Dans ses *Mémoires véridiques et ingénues* publiées en 1834, le vicomte Gauthier de Brécy, en charge du bureau de la ferme générale de Villeneuve-lès-Avignon, se souvient avec ravissement des fêtes données par le fermier général en l'honneur de la noblesse de la région lors de la Foire de 1780 : « Ce commissaire du roi tenait pendant la foire un grand état de maison, il y avait toujours un dîner de trente à quarante couverts, et le soir une réception et souper, auxquels assistaient environ deux cents personnes des deux sexes, qui tant de Montpellier et de Nîmes que de Marseille, d'Aix et d'Avignon, se rendaient à Beaucaire[…]. Il y avait avant le souper bal et musique, […] la salle de bal de l'hôtel des fermes était vaste, et l'on pouvait y danser vingt personnes de front de chaque côté » ; et de fournir un témoignage tout à fait étonnant sur la présence maçonnique en période de foire : « [Parlant du fermier général, Monsieur de la Borde] Il voulut absolument tenir et ouvrir une loge ; il me confia son projet. Il savait que j'étais moi-même zélé franc-maçon […] Après quelques heures de jouissance de cet agréable passe-temps de société, je reçus de monsieur et madame de la Borde des remerciements du zèle avec lequel j'avais concouru à l'exécution de leurs projets et idées de la franc-maçonnerie[23]».

Les livres écrits sur l'histoire de la ville Beaucaire au XVIIIe siècle ou certains points précis de cette dernière ont naturellement fait référence à la Foire, à commencer par les deux plus célèbres d'entre eux, *les Recherches historiques et chronologiques sur la Ville de Beaucaire* de Paul-Joseph des Porcellets Maillane[24] ou *la Relation de ce qui s'est passé entre le Roi & le Comte de Belle-Isles, au sujet de l'échange de la Ville de Beaucaire*[25], auxquels il convient de rajouter l'incontournable *Traité historique de la Foire de Beaucaire* paru en 1734[26]. Même la célèbre *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert s'est emparée de la Foire de Beaucaire en faisant ressortir que « le s productions d'une partie de l'Europe se rassemblent à grand frais[27] » et qu'elle est « le rendez-vous des nations », faisant suite en cela au *Dictionnaire universel du commerce* de Savary des Bruslons qui, en 1723-1730, clame qu'on « y vient de toutes les parties du monde, et [qu'] il n'a pas de marchandises, quelques rares qu'elles soient, qu'on ne puisse trouver[28]». Tout ceci corroborant les propos que l'intendant de Languedoc tenait à son sujet, en 1698, dans *ses Mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc* : « [Elle] est sans doute la plus grande, et la plus renommée du royaume. Tout le Monde convient qu'il s'y fait pour plus de six millions de toutes sortes de commerce[29]». Il n'est donc pas surprenant, au vu de cela, que pour le jeune officier qu'était Napoléon Bonaparte, alors en garnison à Tarascon en juillet 1793, la Foire de Beaucaire ait pu servir de cadre d'expression à son célèbre pamphlet politique *Le Souper de Beaucaire*. Pas une monographie urbaine, à l'image de la

RELATION
DE CE QUI S'EST PASSE'
ENTRE LE ROY,
ET M. LE COMTE
DE BELLE-ISLE
Au sujet de l'Echange de la Ville de Beaucaire;
OU L'ON VOIT
La conduite de cette Ville pour le faire revoquer, l'Arrêt qui la réunit au Domaine de Sa Maiesté, la confirmation de ses Privileges par le Roy Louïs XV. heureusement regnant. Les évenemens arrivez pendant la Contagion, le rétablissement de la Foire, & les réjoüissances faites entre les Villes d'Arles, de Tarascon & de Beaucaire au sujet de la liberté du Commerce.
IMPRIMÉ SOUS LE CONSULAT
De Noble Jacques de Roger, Sieur Jean Roustan Bourgeois, Sieur Pierre Joseph Amoreux, Maistre Chirurgien Sieur Claude Guigue,
Consuls, Gouverneurs & Viguiers de la Ville de Beaucaire.
Par Monsieur le ******
A AVIGNON;
Chez CHARLES GIROUD, Imprimeur ordinaire de la Ville de Beaucaire. 1723.

Page de titre de l'ouvrage de Bruno d'Arbaud de Rognac,1723.

monumentale *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nismes* (1744-1758) de Léon Menard, pas une chronique historique dont l'action se déroule dans le Languedoc n'omettent de faire référence à Beaucaire et sa Foire. *Dans l'Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des camisards* d'Antoine Court, sa tenue est au cœur du conflit opposant catholiques et protestants : « Il se répandit dans le public que la foire de Beaucaire ne se tiendroit point cette année [1703] : & l'on ne craignit point d'accuser les Protestans d'être les auteurs de ce bruit, afin de ruiner la Province : mais quel fruit en auroient ils retiré ? Et quel étoit le fondement d'une pareille accusation ? Point d'autre, qu'une grande envie de nuire & d'attirer de facheuses affaires à un parti décrié. Cependant il étoit de conséquence de détruire ce bruit, & de persuader à ceux qui avoient acoutumé de se rendre à cette célèbre foire, que non seulement l'affaire des Camisars ne seroit point un obstacle, à ce qu'elle se tint ; mais qu'il y auroit encore plus de sureté qu'à l'ordinaire, pour ceux qui voudroient s'y rendre[30]». Un siècle plus tard, en 1834, Joseph Bard, dans *La Vénus d'Arles*, associe naturellement au récit qu'il fait sur la ville d'Arles et ses environs une description de la Foire de Beaucaire[31], comme L. Boucoiran le fera, en 1863, dans le *Guide historique et pittoresque dans Nîmes et les environs* : « Il se rend sur ce marché annuel des acheteurs de tous les pays, surtout des rives de la Méditerranée et de ses iles. La variété des types et des costumes, la diversité des marchandises, les enseignes et le mouvement de cette ville, ordinairement si calme, présentent un coup d'œil des plus curieux[32]».

Mais l'ouvrage le plus révélateur et qui rend compte avec le plus de pertinence de l'impact que la Foire de Beaucaire a pu avoir sur les esprits au moment de son âge d'or reste très certainement la *Lettre d'un particulier de Beaucaire, à un Toulousain de ses amis, au sujet de la foire qui se tient dans cette ville le 22 juillet de chaque année*[33], publié en 1771. Même si ce texte n'a connu qu'une seule édition au XVIIIe siècle, il démontre comme nul autre que la Foire de Beaucaire est un « théâtre du monde » en miniature fait de mille contrastes et de mille bigarrures. Dans cet état circonstancié du commerce et de la foule qui s'y masse, l'auteur anonyme insiste sur le fait qu'on peut tout vendre et tout acheter, que la Foire de Beaucaire est donc un lieu de tous les possibles, et que son rayonnement comme son attraction sont tels, qu'il a cru bon pouvoir écrire, de manière à peine exagérée tant l'imagination pouvait peiner à comprendre ce que pouvait réellement représenter le bouillonnement de cette ruche humaine dans sa dimension universelle, qu' « il nous vient des marchands de l'autre hémisphère et [qu'] il ne nous manque certainement plus que d'y voir quelques habitants de la lune[34]».

LETTRE
D'UN PARTICULIER
DE BEAUCAIRE,
A UN TOULOUSAIN DE SES AMIS,
Au sujet de la Foire qui se tient dans cette Ville le 22 Juillet de chaque année.
A AVIGNON,
Chez Joseph Roberty, Libraire, & Imprimeur de la Ville.
M. DCC. LXXI.

COMITÉ des MUSÉES
Fondé en 1927
BEAUCAIRE (Gard)
VILLE DE BEAUCAIRE
MUSÉE MUNICIPAL

Page de titre de l'ouvrage *Lettre d'un particulier de Beaucaire*, 1771.

Au milieu du XIXe siècle, lorsque la Foire de Beaucaire commence à amorcer son déclin et qu'elle perd en importance et en renommée, cette dernière n'en continue pas moins d'inspirer nombre d'écrivains et de littérateurs, mais sous une forme différente relevant davantage de la fiction romantique et historique que de l'exactitude historique. En effet, l'imagination des écrivains n'est plus limitée par une réalité dès lors absente. La Foire version « Ancien Régime » n'existe plus en tant que telle, et seule la nostalgie des Beaucairois et des Méridionaux

la fait vivre dans les mémoires, pour ne retenir d'elle que l'image d'un lieu marqué par la confusion, la cohue, le bruit, le brassage des peuples, le mélange des langues et la rencontre de l'Europe et de l'Orient[35]. Pour Frédéric Mistral, dans les longues pages qu'il lui consacre au chant X de son *Poème du Rhône* en 1897, la Foire n'est déjà plus qu'un mythe qu'il réinvente sur la base de souvenirs glanés chez ses compatriotes du Languedoc[36].

Frédéric Mistral, *Poème du Rhône*, ouvert au chant X consacré à la Foire de beaucaire.

Alphonse Daudet ne procède pas autrement lorsque, dans *Numa Roumestan*, publié en 1881, il raconte ce que son imagination lui dicte d'écrire sur cette Foire qui n'est déjà plus qu'une fête votive. Dans cette vision fantasmée, il imagine une foule bariolée de tous les peuples de la Méditerranée ; et dans sa description, Daudet en parle au passé, interroge les mémoires et retient qu'à cette époque la Foire permet aux Provençaux et aux Languedociens de fraterniser à travers les souvenirs qu'ils en gardent : « Entre vieilles gens du midi, cette foire de Beaucaire, aujourd'hui tombée, n'existant que de nom, est restée comme un lien de fraternité maçonnique. Dans nos provinces méridionales, elle était la féerie de l'année, la distraction de toutes ces existences racornies ; on s'y préparait longtemps à l'avance, et longtemps après on en causait. On la promettait en récompense à la femme, aux enfants, leur rapportant toujours, si on ne pouvait les emmener, une dentelle espagnole, un jouet qu'on trouvait au fond de la malle. La foire de Beaucaire, c'était encore, sous prétexte de commerce, quinze jours, un mois de la vie libre, exubérante, imprévue, d'un campement bohémien[37]».

Même si la Foire de Beaucaire continue d'être évoquée dans des périodiques nationaux (*L'Illustration* ou *Le Magasin pittoresque*), régionaux (*Revue de Marseille et de Provence* ou *Petites annales de Provence*) ou locaux (*L'Echo du Rhône* ou *Le Conciliateur*), elle va, sur le plan littéraire, à l'image de ce qui se passe avec la presse durant la seconde moitié du XIXe siècle, n'être progressivement plus qu'un sujet d'inspiration régional et local. Le rendez-vous beaucairois n'étant plus regardé comme le grand événement qui défrayait l'actualité économique et nationale, et dont on devait rendre compte obligatoirement, seuls les Méridionaux de la Provence rhodanienne ont continué d'en parler dans leurs écrits à l'image de Mistral ou de Daudet, du poète tarasconnais Louis-Joseph Réveillé de Beauregard[38]ou du peintre-écrivain gravesonnais Auguste Chabaud[39], mais aussi de tous les félibres beaucairois de Pierre Bonnet[40] à Anthony Berthier[41] et Jean Bessat, lequel a publié en 1927 un petit livret intitulé *La Fiero de béu-caire*[42]. Mentionnons que le félibre d'Uzès, Louis Beaulard, lui a consacré de son côté, en 1842 et 1848, deux petits livres écrits en patois uzétien, *L'Embaras de Boucaire*[43] et *La Fieiro de Boucairé*[44].
Mais alors que la Foire de Beaucaire rencontre de moins en moins d'échos dans la littérature du XXe siècle parce que

n'existant plus en tant que place financière et cosmopolite de première importance, n'étant évoquée que de manière marginale dans des romans historiques[45], l'histoire de ce grand marché qui fut jadis l'un des plus importants de l'Europe des Lumières, va devenir un objet d'histoire et retenir l'attention des historiens et des universitaires spécialisés en histoire économique et sociale. Dans l'avant-propos de son *Essai historique et juridique sur la Foire de Beaucaire*, édité en 1900, Théodore Fassin déplorait, à la suite de l'universitaire lyonnais P. Huvelin, que « la Foire de Beaucaire n'ait point encore eu les honneurs d'une monographie[46]», et ce malgré l'étude pionnière mais confidentielle d'Hector Rivoire publiée dans les *Mémoires de l'Académie de Nîmes* entre 1842 et 1844. A sa suite, Arsène Fages dans *Beaucaire et sa Foire à travers les siècles* (1943), mais surtout Pierre Léon, dans un magistral article

Couverture de l'ouvrage de Maurice Contestin, 1995 et 2002

Couverture de l'ouvrage d'Arsène Fages, 1943.

paru dans la *Revue de géographie de Lyon* en 1953, ont continué de poursuivre le travail entrepris. Toutefois, il faut attendre la fin des années 1960 pour que la Foire de Beaucaire trouve enfin son historien en la personne de Maurice Contestin. Celui-ci, depuis son Mémoire de D.E.S. soutenu en 1967 à l'Université de Montpellier[47], n'a cessé de décortiquer, à travers les différents fonds d'archives communales, départementales et nationales, l'histoire du marché beaucairois tant pour essayer d'en éclaircir les origines que d'en comprendre ses modalités de fonctionnement et son impact sur le développement économique et urbain de la ville. Outre les nombreux articles qu'il a publiés dans le *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire*[48], dans *Provence historique*[49] ou dans *Congrès archéologiques d'Arles*[50] etc., Maurice Contestin est l'auteur de *La Foire de Beaucaire. Un grand Marché européen*[51]et l'un des éditeurs de l'ouvrage *Beaucaire.Car-*

refour de l'histoire, paru à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire, dans lequel il a livré deux contributions sur la Foire dont une totalement novatrice sur le commerce du bétail et plus particulièrement sur celui des chevaux[52]. Dans cette dernière publication, la Foire de Beaucaire a largement été abordée sous l'angle d'une histoire culturelle et littéraire[53] ce qui a donné à voir une image différente mais cohérente du grand marché beaucairois dont on mesure, au vu des recherches et des dépouillements archivistiques en cours, qu'il reste encore beaucoup de choses à dire.

Portrait de Jean Michel tiré du frontispice de l'édition de 1700 de *« L'Embarras de la Fieiro de Beaucaire »*, premier texte imprimé sur le sujet.

[1]Neuvième article des lettres patentes envoyées par la chancellerie en mars 1464, cité dans Maurice Contestin, *La Foire de Beaucaire. Un grand marché européen*, Montpellier, Presses du Languedoc, 2002, p. 16.
[2]Maurice Contestin, « La Foire de Beaucaire : naissance, apogée, déclin (XVe-XIXe siècles) », dans *Beaucaire. Carrefour de l'histoire*, Toulouse, Editions Privat, 2011, pp. 327-342, p.330.
[3]*Félix et Thomas Platter à Montpellier*, 1552-1559, 1595-1599. *Notes de voyage de deux étudiants bâlois*, Montpellier, Société des bibliophiles de Montpellier, 1982, p. 340.
[4]Jean-Marie Mercier, « Beaucaire et le commerce des idées au XVIIIe siècle », dans *Beaucaire. Carrefour de l'histoire*, op. cit. p. 369.
[5]Citons à titre d'exemple ce très beau parchemin avec sceau royal en cire de Charles IX daté du 9 juillet 1561, long de 6,5 mètres, relatif aux privilèges de la ville de Beaucaire et à l'exemption du droit de rêve pour les foires, dont notamment celle de la Madeleine qui fait l'objet d'un long développement ; A.M.Beaucaire, CC 214.
[6]Thierry Zarcone, « La Foire de Beaucaire et l'Orient : du "bazar oriental" à la fiction romantique », dans *Beaucaire. Carrefour de l'histoire*, op. cit. pp. 433-466, p. 433.
[7]C'est ce que pense l'éditeur des *Œuvres de Rabelais des songes drolatiques de Pantagruel*, Paris, chez Dalibon Libraire, vol. 5, 1823, pp. 481-482
[8]B.M.Avignon, ms 2765, ff.22-23. Ce texte a été édité, en 1995, par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire sous le titre : *La Fondation de la ville de Beaucaire par Vincent Sève*, par Jean Roche, avec la collaboration de Maurice Contestin, Olivier Lombard et Michel Reboul.
[9]Vincent Milliot, « Entre "savant" et "populaire". La circulation d'une figure des représentations urbaines : les "embarras" de Paris au 17e siècle », *Mots*, octobre 1986, n°13, pp. 83-110.
[10]Vincent Milliot, op. cit. pp. 95-102, tableaux 7 à 14, où le réseau verbal est étudié de façon comparative.
[11]Maurice Contestin, *La Foire de Beaucaire*, op. cit. p. 14.
[12]M. Gault-de-Saint-Germain, *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille, et de ses amis*, Tome second, Paris, Chez Dalibon, 1823, p. 166.
[13]Jean-Marie Mercier, « Beaucaire et le commerce des idées au XVIIIe siècle », op. cit. pp. 371-378.
[14][Anonyme], *La Foire de Beaucaire. Nouvelle historique et galante*, Amsterdam, Chez Paul Marret, 1708, pp. 10-11.
[15][Anonyme], *Voyage à Beaucaire ou l'observateur pendant la foire de 1805*, 2 vol., Paris, 1806.
[16]Précisons qu'en période de foire, la ville de Beaucaire pouvait accueillir jusqu'à 100 000 visiteurs par jour.
[17]Alexandre Dumas, *Impressions de Voyage – Midi de la France*, Deuxième série, Nouvelle édition, Paris, Michel Lévy Frères, 1865, p. 53 ; le même compare Beaucaire à « un de ces serpents gigantesques de l'Amérique méridionale qui mangent tout en jour [en temps de foire], et qui digèrent pendant six mois, vit toute l'année de sa foire, dont la réputation est européenne », p. 52.
[18]Jean-Marie Mercier et Thierry Zarcone, *Les Francs-Maçons du Pays de Daudet. Beaucaire et Tarascon. Destins croisés du XVIIIe au XXe siècle*, Aix-en-Provence, Edisud, 2004, p. 17-19.
[19]Jean Michel, *L'Embarras de la fièira de Beucaire*, édité par Felip Gardy, Montpellier, Centre d'Estudis Occitans, 1974.
[20]Aubin-Louis Millin, *Voyage dans les départemens du Midi de la France*, Tome 3, Paris, De l'Imprimerie impériale, 1838, pp. 416-435.
[21]Stendhal, *Mémoires d'un Touriste*, Paris, Ambroise Dupont, 1838, pp. 226 et 228.
[22]Agricol Perdiguier, *Mémoires d'un Compagnon*, Paris, Club des Libraires de France, 1964, p. 86.
[23]Gauthier de Brécy, *Mémoires véridiques et ingénues de la vie privée, morale et politique d'un homme de bien*, Paris, Imprimerie de Giraudet, 1934, pp. 114-115 et 116-118. Pour une présentation de la « foire » des francs-maçons, Jean-Marie Mercier et Thierry Zarcone, op. cit. pp. 17-23.
[24]Paul-Joseph des Porcellets Maillane, *Recherches historiques et chronologiques sur la Ville de Beaucaire*, Avignon, Chez Charles Giroud, 1718.
[25]Bruno d'Arbaud de Rognac, *Relation ce qui s'est passé entre le Roi & le Comte de Belle-Isles, au sujet de l'échange de la Ville de Beaucaire*, Avignon, Chez Charles Giroud, 1723.
[26][Anonyme], *Traité historique de la Foire de Beaucaire*, Marseille, s.n., 1734.
[27]Anne-Robert Turgot, article « Foire », dans Diderot et d'Alembert, *L'Encyclopédie*, Paris, 1751-1765, VII (1757), pp. 39-41.
[28]Cité par Maurice Contestin, *La Foire de Beaucaire*, op. cit. p. 36.
[29]Nicolas de Lamoignon de Basville, *Mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc*, Amsterdam, Chez Pierre Boyer, 1734, p. 287.
[30]Antoine Court, *Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des camisards, sous le règne de Louis le Grand*, Tome 1, Villefranche, Chez Pierre Chrétien, 1760, pp. 421-424.
[31]Joseph Bard, *La Venus d'Arles*, Tome 2, A. Cherbuliez, Babeuf, 1834.
[32]L. Boucoiran, *Guide historique et pitoresque dans Nîmes et les environs*, Nîmes, Imp. Clavel-Ballivet, 1863, p. 135.
[33][Anonyme], *Lettre d'un particulier de Beaucaire, à un Toulousain de ses amis, au sujet de la foire qui se tient dans cette ville le 22 juillet de chaque année*, Avignon, Chez Joseph Roberty, 1771.
[34][Anonyme], *Lettre d'un particulier*, op. cit. p. 13.
[35]Sur cette question de la transformation du regard que les écrivains ont porté sur la Foire de Beaucaire, on se reportera à Thierry Zarcone, « La Foire de Beaucaire et l'Orient », op. cit. pp. 454-458.
[36]Frédéric Mistral, *Lou Pouèmo dou Rose-Le Poème du Rhône ; en XII chants, texte provençal et traduction française*, Paris, Librairie Alphonse Lemerre, 1897.
[37]Alphonse Daudet, *Numa Romestan*, Paris, Flammarion, s.d.,p. 228.
[38]Dans *Promenades dans la ville de Tarascon et dans ses environs, suivies d'une notice historique et statistique sur Beaucaire* Aix, Imp. Jean Nicot, 1892, il écrit de manière purement métaphorique et anachronique, p. 166, que la ville se transforme, en temps de Foire, en un « vaste bazar de Constantinople ou du Caire ».
[39]Dans le tapuscrit de *Quelques pages retranchées du Taureau Sacré* (inédit, 1925-1929), il écrit de la Foire, page 4 : « Chaque année, réveil bien pâle des antiques splendeurs, un semblant de fête se tient sur le Pré, infime vestige de la grande foire mondiale ! ».
[40]Pierre Bonnet y fait maintes fois référence dans l'ensemble de ses écrits manuscrits et imprimés conservés dans les collections du Musée Auguste Jacquet de Beaucaire.
[41]Antony Berthier est l'auteur d'un texte manuscrit intitulé *La Fiero de Béu-caire* conservé au Palais du Roure à Avignon, Fonds Bonis-Montgolfier.
[42]Jan Bessat, *La Fiero de béu-caire*, Toulon, Ed. La Pignato, 1927.
[43]Cité par Ivan Gaussen, *Poètes et prosateurs du Gard en langue d'oc depuis les Troubadours jusqu'à nos jours*, Paris, Les belles-Lettres, 1962, p. 45.
[44]Louis Beaulard, *La Fieiro de Boucairé*, Avignon, Imp. Offray, 1848.
[45]Nous n'avons recensé qu'un seul livre de type roman ayant pour cadre la Foire de Beaucaire au XVIIIe siècle, pour la première moitié du XXe siècle, à savoir : J.-M. Floret, *La Rose de Beaucaire-roman*, Paris, Fischbacher, 1929. Concernant la seconde moitié du XXe siècle, citons les romans historiques de Bernard Clavel (*Le Seigneur du Fleuve*, Paris, Ed. Robert Laffont, 1972), de Raymond Jean et Michel Hanniet (*L'or et la soie*, Arles, Actes Sud, 1990) ou de Jack Thieuloy (*L'Opéra de Beaucaire*, 1980, réédition Uzès, Ed. Les Flamboyants, 2003) qui y font allusion.
[46]Théodore Fassin, *Essai historique et juridique sur la Foire de Beaucaire*, Aix, B. Niel, 1900, p. 5.
[47]Maurice Contestin, « Liens et rapports entre la Foire de Beaucaire et les habitants de cette ville au XVIIIe siècle », D.E.S., Montpellier-III, 1967.
[48]Précisons que d'autres membres de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire ont aussi travaillé et écrit sur la Foire de Beaucaire, à commencer par son Président Jean Roche qui a notamment publié *Echos de Foire*, Beaucaire, Ed. de la SHAB, 2010.
[49]Maurice Contestin, « Beaucaire et la foire de la Madeleine vers 1730. L'éclosion de la prospérité », dans *Provence historique*, T. XXXIX, fasc. 157, 1989, pp. 391-406.
[50]Maurice Contestin et Olivier Lombard, « Développement urbain et grand commerce. Beaucaire ville de foires », dans *Congrès archéologique d'Arles*, Paris, Société Française d'Archéologie, 1979, pp. 28-68.
[51]Maurice Contestin, *La Foire de Beaucaire. Un grand marché européen*, Montpellier, Les presses du Languedoc, 1995 [2002].
[52]Maurice Contestin, « Marchandises vivantes, marchandises ambulantes : le commerce du bétail aux foires de Beaucaire sous l'Ancien Régime (XVIe-XVIIIe siècles), dans *Beaucaire.Carrefour de l'histoire*, op. cit. pp. 343-367.
[53]Jean-Marie Mercier, « Beaucaire et le commerce des idées au XVIIIe siècle », op. cit. pp. 369-397 ; Catherine Chaize, « Une saisie de livres à la foire de Beaucaire, 18-21 juillet 1766 », op. cit. pp. 399-431 ; Thierry Zarcone, « La Foire de Beaucaire et l'Orient : du "bazar oriental" à la fiction romantique », op. cit. pp. 433-466.

Maurice Contestin

Les grandes Foires de Beaucaire, en dépit de leur puissant attrait commercial, ont toujours retenu l'attention des voyageurs curieux ou instruits : flâneurs d'un jour, romanciers célèbres ou écrivains obscurs ; dessinateurs de renom ou simples illustrateurs. A la différence de la littérature, prolixe sur le sujet, arts graphiques ou décoratifs se distinguent par la rareté de leur production : de rares dessins à la plume conservés dans les musées nationaux, une poignée de gravures sur papier fort plus ou moins délavées, quelques images de peu de prix imprimées sur les pages de vieux périodiques. De ce fait, jusqu'à présent, l'iconographie de la Foire de la Madeleine n'a été que fort rarement évoquée[1]. A notre connaissance, il n'existe aucune représentation du grand marché languedocien antérieure au XVIIe siècle, époque où cette foire passait déjà pour « la plus grande et la plus renommée du royaume[2] ».

LA FOIRE DE L'ÂGE D'OR

Même si l'on admet qu'un paysage peint ou dessiné apparaît avant tout comme un compromis plus ou moins heureux entre une réalité donnée, un regard subjectif et une habileté manuelle nécessairement relative, on ne saurait retrouver une image fidèle du marché rhodanien dans une œuvre de Petrus Bout – peintre bruxellois de la fin du XVIIe siècle connu pour ses vues de marchés et de foires – conservée au Musée du Vieux Nîmes. Cette estampe de bonne dimension (300 x 430 mm), sous-titrée « Foire à Bocquier proche d'Arles en Provence, elle dure 8 jours pour les étrangers », au décor faussement méridional, n'a d'intérêt que pour le réalisme des scènes du marché rural reproduit. Mieux vaut porter son attention sur une remarquable « Vue de Beaucaire », attribuée à Israël Silvestre (1621-1691), dessinateur et graveur du roi, membre de l'Académie royale. Ce dessin à la plume et encre brune sur papier crème (285 x 434 mm), du Musée des Beaux-arts et Céramiques de Rouen, annoté sans doute de la main de l'artiste (en bas, vers la gauche : « Beaucaire » ; en haut, vers la droite : « le chatteau (sic) plus relevé »), n'a pas fait l'objet d'une gravure comme les quelques mots inscrits sur la feuille le suggèreraient. On peut avec raison rapprocher ce portrait de Beaucaire – incontestablement la plus belle image ancienne de la ville ! – d'une merveilleuse « Vue de Marseille »[3], du même auteur, exécutée sans doute lors d'un voyage de l'artiste vers l'Italie dans les années 1650. On notera la parfaite maîtrise du geste graphique, d'une précision de topographe. Au premier plan du panorama, le fleuve majestueux, divisé par une île très étirée, baigne les murailles orientales de la ville d'où émergent les clochers d'églises parfaitement identifiables : la gothique Saint-Paul à gauche, la romane Notre-Dame-des-Pommiers à droite. A droite de la ville au tissu impénétrable, sur une hauteur bien marquée, dominent les murailles et les tours du château royal dont la destruction, ordonnée en 1632, parait loin d'être achevée. En contrebas, s'étend le champ de foire avec, en filigrane, les cabanes ou boutiques foraines au faîte pointu et, en bord de rive, les barques de fleuve pourvues de mâts ou couvertes de toile.

« Vue de la ville et du château de Beaucaire », détail du dessin d'Israël Sylvestre, XVIIe siècle.

« Nouvelle et agréable voiture pour aler (sic.) a la foire de Beaucaire », détail estampe XVIIe siècle.

Une vue comparable est offerte par une estampe contemporaine (vers 1680), de grand format (440 x 530 mm), signée du graveur parisien Jollain, avec, dans la partie supérieure de la feuille, une banderole portant une inscription : « Porfil (sic) de la Foire de Beaucaire ». Les murailles urbaines disparaissent derrière les « laüs », barques de mer venues depuis Marseille. Clochers d'églises et forteresse – alors bien détruite – sont brossés avec moins de rigueur que chez Silvestre. Le champ de foire ou pré Sainte-Madeleine est contenu par deux alignements de cabanes collées les unes aux autres et remplies de marchandises du Levant. Sur le plan d'eau, des barques de fleuve bâchées sous arceaux évoluent au fil du courant ; d'autres accostent la rive provençale où patientent petites gens comme personnes de haut rang dans l'espoir de gagner au plus tôt la rive opposée. Les lettres qui ponctuent l'image renvoient à un long texte explicatif inscrit tout en bas de l'eau-forte[4] ; le cartouche légendé étant similaire à celui d'une autre estampe de la même période, provenant des collections de la Bibliothèque Méjanes à Aix-en-Provence : « Nouvelle et agréable voiture pour aler (sic.) a la foire de Beaucaire » (173 x 250 mm). Le contenu de cet original placard publicitaire avec modalités et tarifs du transport ne nous dit rien sur la pérennité de cette singulière voiture-auberge préfigurant le wagon-restaurant. On pourrait légitimement associer à toutes ces belles et surprenantes représentations de la Foire un étonnant dessin à la plume, non signé, aux dimensions hors du commun (255 x 2140 mm), constitué de plusieurs feuilles, attribué un temps à Adam Frans Van der Meulen (1632-1690), mais rendu naguère à l'anonymat à cause de certains détails topographiques. Il est aujourd'hui conservé au Département des Arts graphiques du Musée du Louvre. Cet extraordinaire panorama embrassant les deux rives du Rhône, de château à château, a vraisemblablement été réalisé à la chambre obscure[5]. La partie gauche de la vue est traversée par le fameux pont de bateaux au tracé en baïonnette aménagé entre 1674 et 1688. On découvre au pied du château du roi René, à gauche, l'aile méridionale du pont flottant animée de nombreux personnages et reliée à une digue bâtie sur l'île centrale rattachée elle-même à l'aile septentrionale du dit pont. Au-delà, on devine le rideau de gréements des grandes barques de mer amarrées au port ainsi que les hautes habitations en encorbellement sur les murailles de la ville. La finesse et la précision du

« La Foire de Beaucaire », dessin à la plume attribué à Adam Frans Van der Meulen, XVIIe siècle

trait permettent d'identifier parfaitement certains éléments du cadre urbain, en particulier les portes ouvertes tardivement sur le Rhône comme celle de Roquecourbe couronnée de créneaux dans les années 1730. Sur la partie droite de la vue, le champ de foire disparaît sous une mer de toiles. Des barques de fleuve bâchées pour la protection des marchandises avoisinent les trains de bois flotté dont les grumes encombrent la grève.

« Vue de la foire de Beaucaire», gravure de Jusky,1820.

LA FOIRE MISE EN SCÈNE

Nous considérons la « Vue de la Foire de Beaucaire dédiée à Monsieur de Guignard, vicomte de Saint Priest, chevalier maître des Requêtes honoraire de l'hôtel du Roy, intendant de la Province de Languedoc » comme l'une des pièces majeures de l'iconographie beaucairoise et foraine au regard de ses dimensions (430 x 860 mm) et de la mise en scène de sa composition. Cette superbe eau-forte gravée en 1761[6] par Claude-Antoine Littret de Montigny, dessinateur et graveur au burin, « d'après le dessein (sic) original levé sur les lieux » par François Cléric, rappelle une autre œuvre du même dessinateur : « Vue d'une partie de Lyon », gravée par François de Poilly vers 1720. Pour des raisons obscures, le cuivre de Littret a donné une image inversée, ce qui n'altère en rien la qualité ni l'intérêt du document. Cléric a choisi de représenter le champ de foire depuis le nord, en perspective cavalière comme une scène de théâtre contemplée depuis la loge d'honneur. Sur le côté gauche, les ruines d'une forteresse irréelle plantée sur un promontoire mi-naturel, mi-construit, écrasent le cadre urbain hérissé de clochers et de pinacles pareillement imaginaires. Seule concession à la réalité topographique : la porte Beauregard, arc triomphal ouvert sur le champ de foire.

Sur le côté droit, paradoxalement, Tarascon, ses murs et son château restent fidèlement reproduits. Les éléments de fond de scène supposés figurer, dans le lointain, le pays d'Arles, paraissent dilués conformément aux principes de la perspective atmosphérique. Enfin, l'avant-scène invite le regard à se recentrer sur le sujet important : le champ de foire avec le Rhône. Deux larges promenades bordées et séparées de baraquements éphémères s'échappent, en oblique, d'un espace occupé par un petit oratoire de pierre planté là au XVIIe siècle pour permettre aux marchands consignés dans leurs boutiques d'entendre l'office matinal. Quelques dizaines de cabanes fragiles, parfois ouvertes sur l'arrière, débordent de produits divers sur un seuil protégé d'un auvent. Pas moins de cinq cents personnages donnent vie au décor. Détails et moments semblent être tout droit tirés du long et pittoresque poème languedocien du marchand nîmois Jean Michel publié au milieu du XVIIe siècle et réédité plusieurs fois au siècle suivant : *L'Embarras de la Fieiro de Beaucaire*. Les scènes les plus truculentes s'observent au premier plan. A gauche, à peu de distance des tréteaux où se donne *la commedia dell'arte*, se tiennent auberges improvisées et débits de boissons installés à la va-vite que signalent des panonceaux éloquents (pichet d'étain, pampre…). Un personnage assis, visiblement indisposé par des excès de table, vomit sous le regard apitoyé d'un

passant, sans déranger le moins du monde les chiens affairés à dévorer les reliefs de repas servis sous un abri de misère vers lequel se dirige une accorte serveuse saisie à la taille par un jeune homme pressé d'assouvir d'autres appétits. Un peu plus loin, deux Levantins reconnaissables à leur accoutrement (turban, long manteau et pantalon bouffant) discourent au sujet de la file de clients pressés de remplir leurs dames-jeannes de bon vin à même la futaille. Un peu plus haut, dans l'allée, trois personnages secouent vigoureusement l'auteur supposé d'un délit ajoutant ainsi du désordre au tumulte général.

Assiette plate en porcelaine de Sèvres, « Département du Gard : Foire de Beaucaire », 1825

La chaleur de juillet éprouve l'assemblée. L'ombre paraît bienvenue, au chevet de la chapelle comme sous l'ombrelle d'une dame de la haute société escortée d'un gentilhomme et de son jeune page, sans doute de couleur avec son turban exotique. Enfin, sur la rive du fleuve, un feu d'enfer fait bouillir un chaudron et griller les volailles plumées tout à côté par de jeunes femmes appliquées ; en contrebas, une brigade de portefaix aux larges épaules coltinent, depuis des embarcations inextricablement amarrées les unes aux autres, les lourds fardeaux arrivés de pays lointains avec ce Levantin fumant la pipe et portant un couvre-chef volumineux. A l'arrière-plan, un coche d'eau, reconnaissable à son impressionnant gouvernail, chargé d'hommes comme de bagages, s'approche de la rive que d'autres gagnent à cheval, en voiture ou en chaise à porteurs en empruntant l'interminable pont de bâteaux dont le tracé consacre une vieille querelle entre Beaucaire et Tarascon. Il va sans dire que cette impressionnante estampe, de grand format et de prix, était réservée aux salons aristocratiques ou bourgeois. Par chance, l'imagerie populaire[7], principal vecteur imprimé de la culture à l'époque, a pérennisé le dessin de Cléric. Des imprimeurs parisiens de la rue Saint-Jacques (Basset, Maillet, Mondhare, Loyer) ont reproduit en nombre, à petit prix et dans un format plus modeste (280 x 410 mm), l'image de la foire diffusée ensuite sur les marchés, dans les boutiques ou par le truchement des colporteurs du Cotentin[8]. Ainsi sont nées les pittoresques perspectives ou « vues d'optique » gravées à l'eau-forte sur cuivre, puis fortement colorées au pochoir. Le titre de la gravure inscrit parfois à l'envers rappelle que l'image pouvait être aussi regardée dans une sorte de lanterne magique constituée d'un système de miroirs et de lentilles propre à accentuer les effets de profondeur et de perspective : le zograscope, véritable attraction de foire. On ne compte pas toujours le même nombre de personnages animant la scène sur toutes les feuilles sorties en série des ateliers parisiens, sans doute à cause de l'usure des matrices – héritées ou vendues – voire des contrefaçons. Ultime avatar du dessin de Cléric : le motif d'une assiette plate, porcelaine dure au décor polychrome et or, de la manufacture royale de Sèvres, datée de 1825, œuvre exceptionnelle de Jean-Charles Develly et Pierre Riton marquée « Département du Gard : Foire de Beaucaire » et tirée d'un service des départements. Le peintre décorateur a revisité la composition de Cléric, prenant en compte la mode vestimentaire de la Restauration ainsi que la disparition de la chapelle démontée en 1810[9]. Certaines scènes sont décalées (cuisine enfumant l'atmosphère, trois Levantins regroupés…), d'autres sont ajoutées comme ce colporteur faisant rêver des gosses, au premier plan.

Détail de la feuille d'un éventail, « Foire de Beaucaire en languedoc », XVIIIe s.

L'impression dans un cercle parfait de la totalité du champ de foire évoque une démarche similaire adoptée un demi-siècle plus tôt pour illustrer la feuille d'un éventail. Cette étonnante feuille (310 x 520 mm) conservée à la Bibliothèque nationale de France, sans doute jamais montée comme l'atteste l'absence de traces de plis, développe sur un demi-cercle tout le petit monde de la Foire. A l'arrière, apparaît un château ruiné puis, en contrebas, les murailles de la ville ouvertes sur le champ de foire. A droite, la monumentale porte Beauregard – couronnée d'un fronton imaginaire épousant la forme de la feuille – vomissant la marée des marchands ; à gauche, la porte Saint-Pierre, moins imposante ; entre les deux apparaît un cartouche avec l'inscription : « Foire de Baucaire (sic) en Languedoc fait par Josse de Paris rue aux ours ». Le premier plan nous immerge dans le tumulte chamarré des gens du négoce. Des portefaix vont et viennent entre le port et la ville. Sur la droite, on retrouve les traditionnels alignements de boutiques arborant des enseignes à l'attention du chaland. Tout au fond, se trouve le marché aux bestiaux rarement représenté. Des étals en plein air proposent des boissons tirées d'un grand rafraîchissoir. Une dame du monde en bonne compagnie agite son éventail ; un musicien au tambourin s'efforce d'attirer l'attention du public. Quelques marchands dévots se recueillent, agenouillés au seuil de la chapelle gardée par un calvaire représenté pour la première fois[10]. Certains détails du premier plan confèrent une note hautement pittoresque ou burlesque à la composition. Sur le port, la première barque de mer arrivée en foire exhibe au sommet de son mât la dépouille du mouton gras offert selon la vieille coutume[11]. Derrière les cabanes, un chien aboie en direction d'un personnage qu'une envie pressante a conduit à s'isoler. Enfin, l'universalité du grand marché est soulignée une fois encore par la présence d'un Levantin vêtu de son costume national. Josse, célèbre éventailliste parisien du XVIIIe siècle, bénéficiaire d'un privilège royal comme indiqué sur la feuille, a signé sa création en contradiction avec les us et coutumes de la communauté[12].

« Vue de la Foire de Beaucaire et du Pont suspendu », gravure de Jusky, vers 1830.

LA FOIRE DES DERNIERS FEUX

Avec l'apparition de la lithographie à l'aube du XIXe siècle, les artistes choisissent d'autres points d'observation pour représenter le champ de foire. Vers 1830, C.M. Morel va proposer une paire de dessins au graveur nîmois Jusky. Ces vues panoramiques à vol d'oiseau (240 x 360 mm) mettent en scène le Rhône encadré des villes jumelles, Beaucaire et Tarascon. Sur la gauche, la ville de Beaucaire a été figurée sans grand talent, de façon naïve (les églises ne sont pas positionnées au bon endroit). Dans son prolongement, le champ de foire se reconnaît aux deux alignements fuyants de cabanes. Le château au profil exagéré est encerclé de moulins à vent dont le plus éloigné domine la colline des « Trois Croix ». La prise d'eau du canal de navigation de Sète à Beaucaire, ouverte en 1811, apparaît dans la partie basse de la ville. Sur la droite, ville et château de Tarascon présentent un profil plus réaliste. Ces deux gravures, à l'identique, se différencient cependant sur un point : la scène d'animation du premier plan. La première feuille, « Vue de la Foire de Beaucaire, de la ville et château de Tarascon », a été dédiée aux « négociants et fabriquants de Lyon » ; un autre tirage, en provenance des Argilliers près d'Uzès, rend hommage au baron de Castille ainsi qu'à son épouse Hermione de Rohan-Rochefort. L'intérêt de l'estampe tient principalement à la représentation de nombreuses et belles embarcations à voiles latines : célèbres allèges d'Arles, championnes de la navigation fluviomaritime à « l'époque où Beaucaire, avec sa foire, faisait merveille sur le Rhône » comme l'écrivait Frédéric Mistral. Un peu en amont, le pont de bateaux prend le Rhône en écharpe suivant un

tracé extravagant rendant la traversée deux fois plus longue que nécessaire avec ses deux lignes de barques flottantes accrochées aux extrémités d'une digue empierrée sur l'île médiane. Sur la seconde feuille, « Vue de la Foire de Beaucaire et du Pont suspendu, Dédiée au commerce », le vieux pont de bateaux, démonté en 1829, a été remplacé par un ouvrage d'art moderne dû à l'entreprise Seguin et Cie. Ce « pont en fil de fer », constitué de trois piliers de suspension en pierres de taille séparées par des chaînettes, s'ouvre, à gauche, directement sur les quais du canal de navigation de Beaucaire et, à droite, sur ceux de Tarascon à l'emplacement même de l'ancien pont flottant. Une rampe inclinée à partir de la pile centrale permet d'accéder à l'île médiane, la Barthelasse. Le nouveau pont devient un réel obstacle pour la navigation traditionnelle à la mâture imposante. L'unique bateau à vapeur et à roues à aubes remontant le fleuve n'annonce pas moins des temps nouveaux.

Dès le début du XIXe siècle, le château médiéval devient peu ou prou la pièce maîtresse de la composition. Une gravure allemande (70 x 190 mm) tirée de l'Atlas de Mylius et sous-titrée : « Das alte schlofs bey Beaucaire an der Rohne (sic) », de 1818, développe un alignement de baraques blotties au pied d'un château écrasant. On retrouve la même composition ou presque sur un dessin de Deroy (Emile ?) lithographié par Engelmann en 1827 et titré seulement « Beaucaire » (190 x 150 mm) ; sur le tiers inférieur de l'image se déploie la foule des marchands forains d'où se détachent des militaires, parmi lesquels deux spahis étrangers, à l'opposé d'une fontaine monumentale. Les beaux albums romantiques du milieu du siècle perpétueront l'image. Une « Vue de la foire et du château » (125 x 200 mm) dessinée par Deroy (Isidore-Laurent ?) présente un cadre élargi à la porte Roquecourbe, crénelée, devant laquelle évoluent sans agitation aucune marchands, badauds, soldats étrangers (spahis), femmes de la campagne ou du beau monde, tandis qu'une autre feuille de grand format (270 x 380 mm), « Le château de Beaucaire », dessinée d'après nature par Chapuy et lithographiée par Villeneuve, offre la vision d'une foule plus clairsemée encore.

« Vue de la Foire et du Château », lithographie, dessiné par Deroy, 1850.

Enfin, les journaux vont populariser la scène. Dès ses premières livraisons, *L'Illustration, véritable journal universel*, éclaire les articles consacrés au marché annuel de bois reflétant parfaitement les temps nouveaux. En 1852, le viaduc du chemin de fer lancé depuis peu entre Beaucaire et Tarascon retient l'attention ; les barques de mer se retrouvent ainsi de plus en plus éloignées du champ de foire. Dès lors, les innombrables dessins de presse, croquis voués à l'oubli, reproduiront le même cliché : une vaste prairie voûtée de toiles bariolées, clin d'œil au grand « bazar » oriental , sous la tour-minaret du château (Loubon, Trichon…). Parfois, on s'attachera à un détail amusant comme ce marché aux ânes de *L'Illustration* inspirant sans doute l'auteur de la couverture imagée d'une originale partition musicale intitulée : « La foire de Beaucaire, quadrille brillant », d'un certain Schubert, mais prénommé Camille ! Désormais, il suffira de projeter l'ombre du château pour évoquer la tenue de la fameuse foire. L'imposante affiche publicitaire consacrée à la Foire-Exposition – sans lendemain – des années 1928-1929 a refermé définitivement le grand livre illustré de la Madeleine.

[1]Maurice Contestin, *La Foire de Beaucaire. Un grand marché européen*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 2002.
[2]Nicolas de Lamoignon de Basville, *Mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc*, Amsterdam, Chez Pierre Boyer, 1734, p. 287.
[3]Dominique Brême, eds., *Le Dessin français de paysage aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Milan, Silvana Editoriale, 2011, pp. 48-49.
[4]« La Foire de Beaucaire est la plus renommée et la plus riche de l'Europe, la ville est du bas Languedoc, sur le bord du fleuve du Rhosne, vis-à-vis Tarascon, a 4 lieues d'Arles et 4 d'Avignon. Son château est ruinée et a esté autrefois des plus forts de la Province, les vaisseaux, lahus et barques qui y arrivent de toute l'Europe chargés de riches marchandises encrent au port. La foire n'a que 3 jours de franchise, pendant ce temps là il s'y fait des achats et ventes pour des sommes immenses et troques inconsevables. Les marchands de la Province débitent leurs marchandises et denrées ; ceux de Lyon y font descendre des barques chargées de marchandises. La Provence, le Comtat, Dauphiné, Auvergne, Geneve, Suisse, Franche Conté et l'Alemaigne y vont tant pour acheter que pour vendre et l'on y voit tous les jours arriver du monde nouveaut en grand Nombre et sans desordre par les soins que les Magistrats y apportent. A. Le chasteau de Beaucaire ruiné. B. La ville de Beaucaire. C. Les Cabanes faittes avec des haies ou sont les Marchandises du levant. D. Autres cabanes ou il y a aussi des Marchandises du Levant mais l'on ne les voit que par derrière. E. Grandes barques de Mer appelées Laüs qui apportent de Marseille et autres lieux les Marchandises du Levant. F. Le monde qui va et vient pour acheter et pour vendre avec des charrettes, portefaix. G. Le Rosne.
[5]Procédé technique pour réaliser une vue panoramique non déformée.
[6]M. Fréron, *Année littéraire ou suite des lettres sur quelques écrits de ce temps*, Volume 5, Amsterdam, 1761, pp. 335-336.
[7]Nicole Garnier-Pelle, *L'imagerie populaire française, gravures en taille-douce et en taille d'épargne*, Tome 1, Parie, Edition des Musées nationaux, 1991.
[8]Maurice Contestin, « Licite ou interdit. Le commerce du livre en foire de Beaucaire (XVIe-XVIIIe siècles) », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, IXe série, Tome LXXXIII, 2009, pp. 197-216, p. 201.
[9]Archives communales de Beaucaire, 1 M 12, février 1810.
[10]En 1777, les consuls débattent de l'installation d'une croix de mission au devant de la chapelle du pré ; Archives communales de Beaucaire, BB 36, f° 397 vo.
[11][Anonyme], *Traité historique sur la Foire de Beaucaire*, Marseille, s.n., 1734, p. 11 ; [Anonyme], Lettres d'un particulier de Beaucaire à un Toulousain de ses amis, Avignon, Chez Joseph Roberty, 1771, pp. 35-36.
[12]Daniel Crépin et Georgina Letourmy, « Josse l'aîné : un éventailliste hors du commun », *Le Vieux Papier*, Fasc. 397, Tome XXXVII, juillet 2010, pp. 103-110 ; Georgina Letourmy-Bordier et José de Llanos, *Le siècle d'or de l'éventail, du Roi-Soleil à Marie-Antoinette*, Dijon, Editions Faton, 2013.

Thierry Zarcone

Il n'aura pas échappé aux observateurs attentifs des dessins et peintures dédiés à la Foire de Beaucaire et à certains grands ports français de la Méditerranée, comme Marseille ou Toulon, que l'image d'Orientaux aux robes amples et colorées et aux turbans proéminents s'impose presque systématiquement et souvent au premier plan de ces œuvres. Dans une étude intitulée « La Foire de Beaucaire et l'Orient : du bazar oriental à la fiction romantique » (2011)[1], j'ai essayé d'expliquer quel avait été le lien exact de la Foire de Beaucaire à l'Orient, et principalement au Levant qui correspondait alors à l'Empire ottoman. Je me suis interrogé surtout sur les Orientaux présents en Foire et j'ai conclu, étant donné que les musulmans ne s'aventuraient guère à l'extérieur de l'Empire, que, sauf cas exceptionnel, ces Orientaux étaient en fait des chrétiens grecs ou arméniens et des juifs, les Arméniens étant soit ottomans, soit originaires du monde persan, c'est-à-dire d'Iran, du Caucase ou d'Asie centrale[2]. Les témoignages des observateurs divergent, néanmoins, quant à la présence visible, au moment de la Foire, de ces Orientaux dont la tenue inhabituelle n'était pas sans susciter la curiosité. D'après Clotilde de Forbin-Gardanne qui visite la Foire en 1798, leur nombre est important : « la Foire de Beaucaire est le rendez-vous de toutes les nations, les Turcs surtout la dominent. On se loue infiniment de leur bonne foi dans le commerce ; ils n'ont qu'un mot, ne marchandent point et paient comptant »[3]. Il est connu, par ailleurs, qu'une chapelle a été élevée sur le Pré afin de permettre aux marchands d'assister à la messe sans quitter leur boutique[4]. Mais il n'a jamais été question de mosquée, comme cela fut le cas, par exemple, à la Foire de Makariev, en Russie, non loin du monde tatare, où la présence importante de musulmans imposait, chaque année, la construction d'une mosquée en bois[5]. Il est clair que les « Turcs » de la foire de Beaucaire n'étaient pas musulmans ; penser autrement serait une fiction romantique.

Dans cette aventure commerciale, Beaucaire est intiment liée à Marseille ; en fait, la grande ville méditerranéenne et sa puissante chambre de commerce constituent la porte orientale de la Foire. Marseille a longtemps tenu les rênes du commerce européen avec l'Orient et un auteur britannique écrit encore, en 1816, que « Beaucaire, Marseille et Toulon avaient suffi pour fonder une sorte d'empire dans le Levant »[6]. Le rôle de Beaucaire n'est pas des moindres, car la ville, grâce à cette exceptionnelle voie de communication qu'est le Rhône – et cela explique la tenue d'une foire internationale à cet endroit –, a mis en contact le nord de l'Europe et les Orients africain et asiatique. *Le Manuel historique, géographique et politique des négocians* signale, au milieu du XVIIIe siècle, qu'« il est peu de Nations dont il ne vienne des marchands à cette foire ; on y voit surtout beaucoup de Levantins, et il y vient quelquefois des Persans et des Orientaux encore plus reculés »[7]. Son caractère de « foire-monde » et de lieu cosmopolite est fortement affirmé dans un texte anonyme de 1771. On apprend ainsi, au sujet des auberges de la ville où se restaurent les milliers de négociants, « qu'il y règne d'autre confusion que celle des langues, car le plus souvent on peut se trouver assis à une table au devant de laquelle seront des Marchands Allemands, qui y font entendre la langue de leur pays ; tandis que sur les côtés on sera flanqué d'une seconde table, où seront des Anglois, ou des Italiens, ou des Catalans, ou des Arméniens... »[8].

Dans ce grand bazar européen qui prend place une fois l'an au bord du Rhône, les Européens découvrent des articles divers et variés. Les plus curieux sont sans doute ceux qui arrivent, *via* la route de la Soie, d'Inde, d'Iran, et que vendent les Arméniens : les indiennes, les soieries, la rhubarbe et les diamants de Golconde. D'autres produits sont importés des Etats du Grand Turc : pastilles du sérail, fioles d'essence de rose, dattes, confitures sèches, philtres et remèdes secrets, produits prisés des apothicaires tels que le séné de la Palthe (Caire) ou le Baume de La Mecque[9]. Le caractère exceptionnel de la Foire n'attire pas les seuls marchands, mais également les curieux de tout le royaume car cette manifestation est aussi une fête et un haut lieu du divertissement. Les artistes et les peintres en particulier ne sont pas restés indifférents devant un tel événement riche en couleurs et en thèmes exotiques qu'ils ont aimé représenter. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que la mode de l'exotisme bat son plein au milieu du XVIIIe siècle, et que les peintres sont en quête d'images qui font rêver[10]. A cette mode succédera, au XIXe siècle, le voyage en Orient qui devient un véritable « rite d'initiation » pour les écrivains et les artistes[11]. Or, plusieurs dessins, au XVIIIe et au début du XIXe siècle, ont immortalisé la présence de nos Orientaux, tant à la Foire de Beaucaire que sur les quais du port de Marseille qui en est la porte. Le voyage en Orient ne commençerait-il donc pas avec la Foire et son « initiation » au mythe oriental ?

TURBANS ET BONNETS ORIENTAUX SUR LE PRÉ AU XVIIIe SIÈCLE

La plus célèbre représentation d'Orientaux à la Foire de Beaucaire, à savoir de personnages portant les habits caractéristiques des peuples d'Orient, est du crayon d'un certain Cléric. Son dessin, exécuté « sur les lieux », est ensuite gravé par Litret en 1761, et c'est sous le nom de ce dernier qu'il est connu[12]. Avant d'aller plus loin, cependant, il importe de rappeler, pour éviter toute confusion, qu'en islam, le port du turban n'est pas limité aux seuls musulmans et que les chrétiens, comme les juifs, peuvent en être coiffés, moyennant certaines conditions discriminatoires[13]. La principale restriction concerne la couleur ; seuls les musulmans en effet peuvent porter le turban blanc, celui des chrétiens étant bleu et celui des juifs jaune (figure 1). Ce serait à l'époque du sultan Ahmed III, en 1683, que la couleur des turbans est codifiée dans l'Empire[14]. Cela dit, au cours de l'histoire, des souverains musulmans se sont opposés au port du turban par les peuples liés à d'autres religions, dans la mesure où cet atout est un signe distinctif politique et religieux dont la valeur n'est pas anodine ; chez le Prophète de l'islam, le turban est considéré comme une couronne et la tradition rapporte qu'il est la marque distinctive des anges[15]. Par ailleurs, chez les Arabes, le turban des musulmans a parfois été rouge, voire vert, une couleur prisée par le Prophète et réservée à ses seuls descendants[16]. Il n'empêche que, chez les Ottomans, le chrétien qui s'aviserait de porter un turban blanc, serait contraint de se convertir à l'islam ou de périr sous la main du bourreau[17]. La gravure de Litret met en scène trois Orientaux qui vaquent parmi

1. Marchand arménien, tiré de Nicolas de Nicolay, *Les navigations, pérégrinations et voyages faicts en la Turquie*, Anvers, 1626.

2. Orientaux enturbannés, détail de la Foire de Beaucaire de Litret.

les baraques de la Foire : deux sont en discussion, une troisième fume une pipe courte. Leurs coiffes, turban et bonnet, les distinguent clairement des Européens couverts généralement du tricorne. Les Orientaux sont vêtus, en outre, d'un manteau ample (caftan) et d'un pantalon bouffant (chalvar), serré par une large ceinture, qui descend jusqu'à la cheville. Il n'est pas aisé d'identifier leur turban, dont l'Orient connaît une grande variété, mais on voit assez clairement que, pour l'un de ces personnages, le turban proprement dit est enroulé, comme c'est l'usage, autour d'un bonnet ou d'une calotte (figures 2, 5 et 9). Ces trois hommes sont incontestablement des marchands grecs, arméniens ou juifs, et seule la couleur de leur turban que nous ne

3. Oriental coiffé d'un bonnet à poil, détail de la Foire de Beaucaire de Litret.

« Les juifs qui habitent en Constantinople, Andrinople, Bursie, Salonicque, Gallipoli, et autres lieux de domination du Grand Turc, sont tous vestus d'habits longs, comme les Grecqs et autres nations de Levant... »[20]. Ce kaftan, avec la ceinture et le bonnet, a aussi séduit les Européens ; c'est le cas de Jean-Jacques Rousseau, par exemple, qui est souvent peint avec son « manteau arménien » et son kalpak[21]. Le caftan « est serré à la taille au moyen d'une ceinture, et on le retrousse des deux côtés afin de marcher plus librement » ; sur ce caftan, l'Oriental place parfois un djouppeh, robe ouverte par devant, fourrée en hiver[22]. Le manteau des juifs est habituellement de soie rouge ou verte, celui des Arméniens est bariolée et leur ceinture rouge[23]. Mais ces témoignages ne sont pas la norme puisque aucun code ne concerne cet habit, au contraire du turban.

Le troisième Oriental de la gravure de Litret, coiffé d'un bonnet à poil, fume une pipe courte. Ce n'est pas un hasard, ni une liberté du peintre car les Orientaux ont, de l'avis des voyageurs dans l'Empire ottoman et en Perse, une réputation de fumeur invétéré, mais leur pipe, connue sous le nom de chibouque, est généralement plus longue que celle de Litret.

savons pas car la gravure est monochrome, aurait permis de les identifier avec justesse. Il est évident, cependant, que le fumeur de pipe porte un bonnet plutôt qu'un turban ; il s'agirait, d'après une description de 1812, du « calpac, bonnet couvert de drap avec un bord en peau d'agneau, [qui] est proprement la coiffure des chrétiens et des Tatars orientaux »[18] (figure 3). Ce kalpak, que les Arméniens préfèrent souvent au turban, est un bonnet à poil et de couleur noire qui ne laisse pas indifférent les voyageurs européens ; il n'est pas encombrant, comme le turban, et protège du froid en hiver[19] (figure 4). Le large manteau des Orientaux, le caftan, est porté indistinctement par tous les Ottomans : Nicolas de Nicolay, qui visite l'Empire au début du XVIIe siècle, écrit que

4. Costumes de juif et arménien dans l'Empire ottoman, tiré de A. L. Castellan, *Mœurs, usages, costumes des Othomans*, Paris, Nepveu, 1812, vol. 6, p. 96.

« … et les Orientaux ont toujours la pipe à la bouche »
(Jean Chardin, 1711[24]).

« … sans cesse la pipe à la main ils ne la quittent pas même à cheval ; c'est pourquoi Nadir-Shah disait aux Persans, pour les encourager à combattre les Turcs, 'ne craignez-pas ces gens-là ; Dieu ne leur a donné que deux mains, l'une pour maintenir leurs turbans, l'autre pour soutenir leurs culottes : s'ils en avaient une troisième, ils l'emploieraient à porter leurs pipes' »
(Comte de Lagarde, 1824[25]).

D'après le Dictionnaire du commerce et de l'industrie (1840), « de toutes les pipes, celles qu'on estime le plus, et qu'on paie souvent un prix élevé, sont en magnésite, appelé vulgairement écume de mer. Elles sont en usage en Turquie, et font une partie importante du luxe ottoman »[26]. Les Arméniens d'Iran sont connus pour importer dans la capitale de l'Empire ottoman, depuis Chiraz, les longues pipes chibouque, et ils font sans doute aussi le commerce des pipes plus courtes[27]. On sait, d'après une source du XVIIe siècle, que la Foire de Beaucaire fait bon accueil à cet article[28]. L'image de l'Oriental fumeur de pipe, véritable image d'Epinal, a été peinte par Joseph Vernet, au milieu du XVIIIe siècle, sur le port de Marseille (voir ci-dessous), et elle sera reprise finalement par Mistral, dans le Poème du Rhône : « les Turcs en turban qui vendaient des pipes ; les larges braies[29], les Grecs coiffés de rouge » (*li Turc qu'enturbana vendien de pipo; li braiassié, li Grè couifa de rouge*)[30]. Cela dit, ce serait à la Foire de Beaucaire de 1854 qu'un tourneur des environs de Saint-Claude, du nom de David, venu commercer dans cette ville, rencontra un négociant de l'endroit qui lui conseilla d'utiliser la racine de bruyère pour faire des pipes. C'est à la Foire de Beaucaire que serait donc née la célèbre pipe de Saint-Claude qui fait, aujourd'hui encore, l'admiration des fumeurs[31].

Deux objets datés du XVIIIe et du début du XIXe siècle sont décorés par des vues de la Foire de Beaucaire ; il s'agit d'un éventail (Bibliothèque nationale de France) et d'une assiette de Sèvres (1825, Musée des arts décoratifs), cette dernière étant inspirée de la gravure de Litret. La vue qui décore l'éventail (figure 5) montre un Oriental en manteau et pantalon bouffant en négocia-

5. Orientaux à la Foire de Beaucaire, détail d'une vue sur la Foire de Beaucaire, éventail du XVIIIe siècle, Bibliothèque nationale, Paris.

6. Orientaux à la Foire de Beaucaire, détail d'une vue de la Foire de Beaucaire de Jean-Charles Develly, assiette de Sèvres, 1825, Musée des arts décoratifs, Paris.

tion avec un marchand ; son turban est simple et ressemble à ceux de la gravure de Litret. Les portraits les plus surprenants sont ceux représentés sur l'assiette où deux hommes enturbannés côtoient un troisième personnage coiffé d'un kalpak à poil. Les turbans de ces derniers sont d'un trait plus précis que celui de Litret (on distingue même la petite calotte autour de laquelle ils sont enroulés). Le porteur du kalpak est vêtu d'un manteau rouge, comme c'est l'usage chez les Arméniens (figure 6).

DE LA FOIRE DE BEAUCAIRE AU PORT DE MARSEILLE

Contemporain de Cléric et de Litret, le peintre avignonnais Joseph Vernet (1714-1789) réserve, lui-aussi, une place de choix à des Orientaux dans son célèbre tableau du port de Marseille, achevé en 1754, et qui mérite, pour plusieurs raisons, d'être comparé aux dessins de la Foire de Beaucaire. Les dimensions (165X263 cm) du tableau de Vernet permettent à l'artiste de dessiner ses personnages avec force détails. Un groupe de deux Ottomans coiffés de turbans côtelés, accompagnés de leurs domestiques porteurs de chibouques, apparaît au premier plan (figure 7). Il est surprenant, toutefois, que ceux-ci portent le turban blanc réservé aux seuls musulmans, alors qu'ils sont très certainement chrétiens ou juifs[32]. Vernet sait-il que la couleur de la coiffe ottomane n'est pas sans signification et que le turban blanc est rare, sinon inconnu hors de l'Empire ? Il n'empêche, cependant, que des mar-

7. Deux orientaux enturbannés suivis de leurs domestiques, détail du tableau « *Intérieur du port de Marseille* » de Joseph Vernet, Musée de la Marine, Paris *(Mémoires de nos quais. L'Orient des Provençaux, novembre 82 - février 83,* Marseille, Musée du Vieux Marseille, 1982, p. 42).

chands juifs ont pu, par stratégie commerciale, se faire passer pour musulmans, à Marseille, comme à Beaucaire, ce dont témoigne le voyageur Pierre Belon du Mans, à la fin du XVIe siècle : « Les marchands juifs ont cette astuce que, quand ils viennent en Italie, ils portent le turban blanc, voulant par tel signe qu'on les estime Turcs : car on prend la foi d'un Turc meilleure que celle d'un Juif »[33]. Mais ce phénomène est exceptionnel. Peindre un musulman coiffé d'un turban blanc sur le port de Marseille, turban côtelé qui plus est, et accompagné de son domestique, est une fiction picturale. Vernet a probablement emprunté son modèle à l'ouvrage illustré d'un voyageur dans l'Empire ottoman[34].

8. Groupe d'Orientaux sur le port de Marseille, détail du tableau « Intérieur du port de Marseille » de Joseph Vernet, Musée de la Marine, Paris.

Vernet peint un second groupe d'Orientaux enturbannés parmi lesquels on reconnaît, tournant le dos, un Arménien coiffé du bonnet noir à poil (figure 8). Cette image d'un groupe composé de personnages portant les couvre-chefs caractéristiques des Levantins a été utilisée par plusieurs peintres car elle apporte la touche exotique qui rend un lieu cosmopolite. Flotte de Saint-Joseph a eu recours à cette image, en 1777, dans sa grande huile sur toile du port de Toulon. Ses personnages, couverts de turbans blancs sur calottes rouge, sont richement vêtus, et son Arménien à bonnet à poil possède les longues moustaches que la tradition prête habituellement à ce peuple (figure 9)[35]. Cette image emblématique prend place aussi dans le dessin de la Foire de Beaucaire que Jean-Charles Develly a peint sur l'assiette de 1825 ; mais il est regrettable que ce dessin soit de petite dimension (l'assiette à un diamètre de 23,7 cm) et ne permette pas à l'artiste d'apporter plus de détails.

Une nouvelle fiction picturale s'est glissée dans le tableau de Vernet, celui d'une dame ottomane. Jean Arrouye qui a étudié ce tableau, considère cette présence comme une « fiction théâtrale du personnage féminin en qui l'on reconnaît la 'sultane blanche' des opéras à l'orientale »[36] . Ce mythe de l'exotisme turc marquera encore le poète Mistral qui veut imaginer, dans les rues de Beaucaire, en temps de Foire, des « sérails pleins d'odalisques » (*sarrai plen d'oudalisco*)[37] . Ce qui n'est, somme toute, que le rêve d'un poète qui n'a jamais vu la Foire... Jean Arrouye estime enfin que le tableau de Vernet qui se veut réaliste, est en fait assez fantaisiste, mais pas mensonger, et de préciser que l'art, conformément à la théorie de l'époque, doit instruire sur les faits et également plaire par leur interprétation. Un cer-

9. Groupe d'Orientaux sur le port de Toulon, détail du tableau « Manœuvres navales à Toulon en juillet 1777 », de Flotte de Saint-Joseph, Musée de la Marine, Paris.

10. Négociants sur le port de Marseille, dessin de Vincent, 40?45, 1798, Musée de la Marine, Marseille *(L'Orient des Provençaux dans l'histoire, L'Orient des Provençaux, novembre 82 - février 83*, Marseille, Musée du Vieux Marseille, 1982, p. 256).

tain goût pour le pittoresque, à une époque de fort intérêt pour l'exotisme, a pu faire rêver le peintre et lui commander, pour fasciner son public, de replacer, à Marseille, certaines vues merveilleuses observées par les voyageurs à Constantinople[38]. Le port de Marseille de Vernet serait donc un lieu imaginaire, mais constitué d'éléments puisés dans la réalité et souvent embellis... Le choix de l'artiste était de mettre en scène quelques figures emblématiques de l'Orient à côté de personnages réels. Si la gravure de Litret présente, certes, moins de détails que celle de Vernet, quant à la tenue vestimentaire des Orientaux en Foire de Beaucaire, en revanche, elle est plus réaliste et accueille des personnages bien réels, porteur de turban et de kalpak. Les turbans sont simples et non côtelés (le turban de Vernet est sans doute celui d'un dignitaire ottoman qui n'a pas sa place sur le port de Marseille). La pipe que fume l'un des Orientaux de la Foire est courte et ne ressemble en rien à un chibouque. Enfin, on ne trouve chez Litret aucune sultane ou odalisque. Un autre peintre du port de Marseille, Vincent, à la fin du XVIIIe siècle, retrouve la sincérité et la simplicité du trait de Cléric, loin des portraits alambiqués et fantaisistes de Vernet (figure 10). Ses Orientaux enturbannés, en discussion d'affaires sur le port de Marseille, sont très proches de ceux de la Foire de Beaucaire[39].

SPAHIS EN FOIRE AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE

A partir de 1830, la Foire est en plein déclin et les observateurs relèvent que « le Levant n'envoie plus tant d'acheteurs à Beaucaire… »[40]. Ce qui est confirmé par Georges Maurin qui, dans une étude consacrée à la Foire de Beaucaire sous le Consulat et le Premier Empire, ne trouve pas trace, dans les documents étudiés, de ces Orientaux que les « gravures du temps [sans doute songe-t-il à l'eau-forte de Litret] montraient dans leur costume national, circulant dans cette foule et offrant leurs marchandises ». Maurin conclut qu'« il y a beaucoup d'Espagnols et de Gênois ; mais [que] le turban y est absent et le levantin inconnu »[41]. Il faut reconnaitre toutefois que l'absence de turbans sur le Pré, au XIXe siècle, n'est pas la seule conséquence du déclin de la Foire. En effet, au nom de la modernité, l'Empire Ottoman a réformé sa loi sur la coiffe, et, à l'exception des hommes de religion, en 1829, tous les sujets de l'Empire ont été invités et parfois même contraints de porter le fes, une toque rigide de couleur rouge. Accueilli par les membres de toutes les communautés religieuses, le fes devait symboliser l'égalité[42]. Ensuite, les chrétiens grecs et arméniens et les juifs qui commercent en Europe, ont progressivement adopté les usages et les habits de cette partie du monde. L'absence du turban à la Foire ne signifie donc pas que les marchands orientaux ne fréquentent plus celle-ci.

Il est, toutefois, un autre type de turban qui fait son apparition à Beaucaire, ainsi qu'à Marseille, dans les années 1830-1840. L'Oriental qui le porte n'est pas un marchand, mais un militaire, le spahi, en visite d'agrément à la

11. Spahis à la Foire de Beaucaire, gravure de Deroy, lithographiée par Engelmann, 1827.

Foire lorsque son régiment est basé à proximité. Sa présence sur deux dessins signés par un certain Deroy (à moins qu'il ne s'agisse de deux personnes différentes), en 1827 et 1850, à vingt-trois années d'intervalle, ne signifie pas que le spahi ait été un visiteur régulier de la Foire (figure 11). Il faut plutôt penser que l'artiste a choisi cette figure pour son caractère exotique et pour pallier à l'absence du turban. Il fallait, en effet, conserver à la Foire de Beaucaire ce parfum d'Orient qui avait fait, dans le temps, l'un de ses principaux attraits. L'époque manifeste, par ailleurs, une plus grande passion encore qu'au XVIIIe siècle à l'égard de l'Orient, une vraie fièvre, et il est pertinent de replacer à Beaucaire un peu de cet univers turc et algérien vers lequel courent dès lors peintres et hommes de lettres[43]. La Foire ne donne-t-elle pas un avant-goût du voyage en Orient ?

Deroy a sans doute croisé, lors d'une foire, l'un de ces spahis, soldat de l'armée d'Afrique, constituée par la France au moment de la conquête de l'Algérie, et qui rassemblait majoritairement des Algériens et quelques gradés français. Le spahi est toutefois un hybride d'Europe et d'Orient, et une création française, même si son costume est inspiré de la tradition militaire ottomane. Dans la gravure de Deroy, le spahi porte un pantalon bouffant rouge (seroual), un gilet bleu soutaché de noir et un turban[44]. Cette dernière image d'Orient disparait des dessins de Beaucaire, dans les années 1860, avec la Foire qui avait fait la célébrité de cette ville pendant plusieurs siècles. Le costume coloré du spahi continue à hanter pourtant d'autres peintres, tel Auguste Chabaud, mais dans un contexte nouveau. Ce qui n'empêche pas ce dernier, Gravesonnais d'adoption mais ami de Beaucaire, de chanter, non sans nostalgie, au milieu du XXe siècle, le souvenir du grand marché cosmopolite :

« Autre temps où brilla la Foire de Beaucaire
Des felouques venaient ici du monde entier
D'Orient, d'Arabie, de Smyrne ou bien du Caire,
D'Allemagne, de Hollande, Amsterdam ou xx (mot illisible) »[45].

[1]Dans *Beaucaire. Carrefour de l'histoire*, Toulouse, Privat, 2011, pp. 433-466.
[2]Je n'ai pas tenu compte ici des juifs de Barbarie, l'actuelle Afrique du nord, qui fréquentent aussi la Foire.
[3]Clotilde de Forbin Gardanne, courrier à sa sœur Mélanie, publiée par François Pourcelet dans *Journal de voyage d'une Provençale dans le sud de la France sous le Directoire en 1798. Seize lettre de Clotilde de Forbin Gardanne à sa sœur Mélanie*, Aix-en-Provence, Editions de la Dyle, 1995, p. 33.
[4]Jean Roche, *Echos de foire*, Beaucaire, SHAB, 2009, pp. 27-30.
[5]« La Foire de Makariev », *Le Magasin universel*, 10e édition, tome 3, 1840, p. 268.
[6]Guinand-Laoureins [Jean Baptiste Reinolds], *De l'influence anglaise*, Bruxelles, Weissenbruch, 1817, p. 12.
[7]Jean Paganucci, *Manuel historique, géographique et politique des négocians, ou, Encyclopédie portative de la théorie et de la pratique du commerce*, Lyon, chez Jean-Marie Bruyset, 1762, vol. 2, p. 56.
[8][Anonyme], *Lettre d'un particulier de Beaucaire à un Toulousain de ses amis sur la foire qui se tient dans cette ville le 22 juillet*, Nîmes, 1771, p. 104.
[9]Th. Zarcone, « La Foire de Beaucaire et l'Orient : du bazar oriental à la fiction romantique », pp. 453-454. Sur les produits recherchés par les apothicaires à la Foire, voir Jacques Caillé, « Les Apothicaires de Montpellier à la foire de Beaucaire », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 58e année, n° 206, 1970, pp. 191-197, et Odette Callamand, « Le Rôle éminent de la foire de Beaucaire dans l'histoire de la pharmacie en Provence », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 67e année, n° 241, 1979, pp. 112-117.
[10]Maurice Daumas, *Images et Sociétés dans l'Europe moderne*, 15e-18e siècle, Paris, Armand Colin, 2000, p. 173.
[11]Selon la formule de Claudine Grossir, *L'Islam des romantiques*, 1811-1840, Paris, Maisonneuve et Larose, 1984, p. 160.
[12]« Vue de la Foire de Beaucaire », *L'Année littéraire*, 1761, p. 335.
[13]Cette confusion n'a pas été levée, hélas, dans l'étude, au demeurant excellente, de Michel Vovelle et Emile Temime en introduction à *Mémoires de nos quais. L'Orient des Provençaux, novembre 82 - février 83*, Marseille, Musée du Vieux Marseille, 1982, p. 27.
[14]A. L. Castellan, *Mœurs, usages, costumes des Othomans*, Paris, Nepveu, 1812, vol. 6, pp. 5-6. Sur l'origine du port du turban blanc chez les Arabes voir M. J. Kister, « 'The Crowns of this community'... Some notes on the turban in the Muslim tradition », *Jerusalem Studies in Arabic and Islam*, 24, 2000, p. 230.
[15]M. J. Kister, « 'The Crowns of this community'... Some notes on the turban in the Muslim tradition», pp. 218, 225, 230, 243.
[16]Le Hay, *Recueil de cent estampes representant differentes nations du Levant*, Paris, 1714, p. 11 ; Orhan Kologlu, *Islamda Başlik* (Le couvre-chef en islam), Ankara, TTK, 1978, pp. 5-6 (en turc).
[17]Le Hay, *Recueil de cent estampes representant differentes nations du Levant*, p. 107.
[18]A. L. Castellan, *Mœurs, usages, costumes des Othomans*, vol. 6, p. 17.
[19]Matthew Elliot, « Dress codes in the Ottoman Empire: the case of the Franks », dans Suraiya Faroqhi et Christoph K. Neumann, eds., *Ottoman Costumes: From Textile to Identity*, Istanbul, Eren, 2004, p. 106.
[20]Nicolas de Nicolay, *Les navigations, pérégrinations et voyages faicts en la Turquie*, Anvers, 1626, p. 247.
[21]Yolande Crowe, « Le Manteau arménien de Jean-Jacques Rousseau », dans *Between Paris and Fresno: Armenian Studies in Honor of Dickran Kouymjian*, a Festschrift devoted to the academic career of Dr. Dickran Kouymjian, Costa Mesa, Mazda Press, 2008, pp. 155-177.
[22]A. L. Castellan, *Mœurs, usages, costumes des Othomans*, vol. 6, pp. 14-15.
[23]Léopold de Gaillard, *Autres Temps. Nicolas Bergasse, deux enclaves de l'ancienne France, Orange et Avignon*, Paris, Plon, 1893, pp. 167-168.
[24]*Voyages en Perse*, réédition, Paris, Le Normant, 1811, p. 27.
[25]Comte de Lagarde, *Voyage dans quelques parties de l'Europe*, Londres, Harding, Triphook, et Lepard, 1824, p. 281.
[26]*Dictionnaire du commerce et de l'industrie*, Bruxelles, Eugène Dubois Editeur, 1840, p. 79.
[27]Mohammed Emin-khan Mohammed Ali cité par C.-L. Lesure, *Annuaire historique universel pour 1823*, Paris, A. Desplaces et Cies, 1824, p. 753.
[28]D'après Jean Michel de Nismes, *L'Embarras de la fieiro de Beaucaire / L'Embarras de la Foire de Beaucaire* (1654-1657), réédition et traduction, Nîmes, Lacour, 1993, p. 181.
[29]Nom donné, à Marseille, aux Orientaux et aux Levantins.
[30]Le *Poème du Rhône*, LXXXIV / 33.
[31]Thérèse Colin, « Les Industries de Saint-Claude », *Les Etudes rhodaniennes*, vol. 13, n° 3, 1937, p. 192.
[32]Voir le tableau des coiffes ottomanes chez O. Kologlu, *Islamda Başlik*, p. 11.
[33]Pierre Belon du Mans, *les Observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Turquie, Judée, Egypte, Arabie et autre pays étrangers*, Paris, 1588, p. 460.
[34]Par exemple chez Nicolas de Nicolay ou Le Hay, cités ci-dessus.
[35]Musée de la marine, Paris.
[36]Jean Arrouye, « Mémoire de Vernet », dans *Mémoires de nos quais. L'Orient des Provençaux, novembre 82 - février 83*, Marseille, Musée du Vieux Marseille, 1982, pp. 38-40.
[37]Le *Poème du Rhône*, LXXXVI / 21.
[38]M. Daumas, *Images et Sociétés dans l'Europe moderne, 15e-18e siècle*, p. 173.
[39]*L'Orient des Provençaux dans l'histoire, L'Orient des Provençaux, novembre 82 - février 83*, Marseille, Musée du Vieux Marseille, 1982, pp. 155-256.
[40]*Encyclopédie des gens du monde*, Paris, Librairie de Treuttel et Würtz, 1834 p. 209.
[41]Georges Maurin, « Le Mouvement économique du Gard sous le Consulat et le premier Empire. La Foire de Beaucaire », *Revue du Midi*, VIIe série, XXXVI, 1913, p. 80.
[42]Orhan Kologlu, *Islamda Başlik*, pp. 31-50 ; Niyazi Berkes, *The Development of Secularism in Turkey*, Montreal, McGill University Press, 1964, pp. 124-125; Thierry Zarcone, *La Turquie moderne et l'islam*, Paris, Flammarion, 2004, p. 74.
[43]Sur le voyage oriental au XIXe siècle voir Isabelle Daunais, *L'Art de la mesure ou l'invention de l'espace dans les récits d'Orient (XIXe siècle)*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1996.
[44]Florians Pharaons, Spahis, Turcos et Goumiers, Paris, Challamel Ainé Editeur, 1864, p. 2.
[45]Archives Monique Chabaud, Graveson.

Le Catalogue de l'Exposition

Cahier manuscrit de 4 folios sur papier
Pièce extraite de la liasse cotée HH13 portant mandatement de la proclamation de la Foire de la Magdelaine – 1499
Collection Archives municipales de Beaucaire

Parchemin d'ordonnance royale confirmant les privilèges de la ville et des foires,
ainsi que l'exemption du droit de rêve pour les foires.
Pièce extraite de la liasse CC214 avec sceau royal en cire de Charles IX- 9 juillet 1561
Collection Archives municipales de Beaucaire

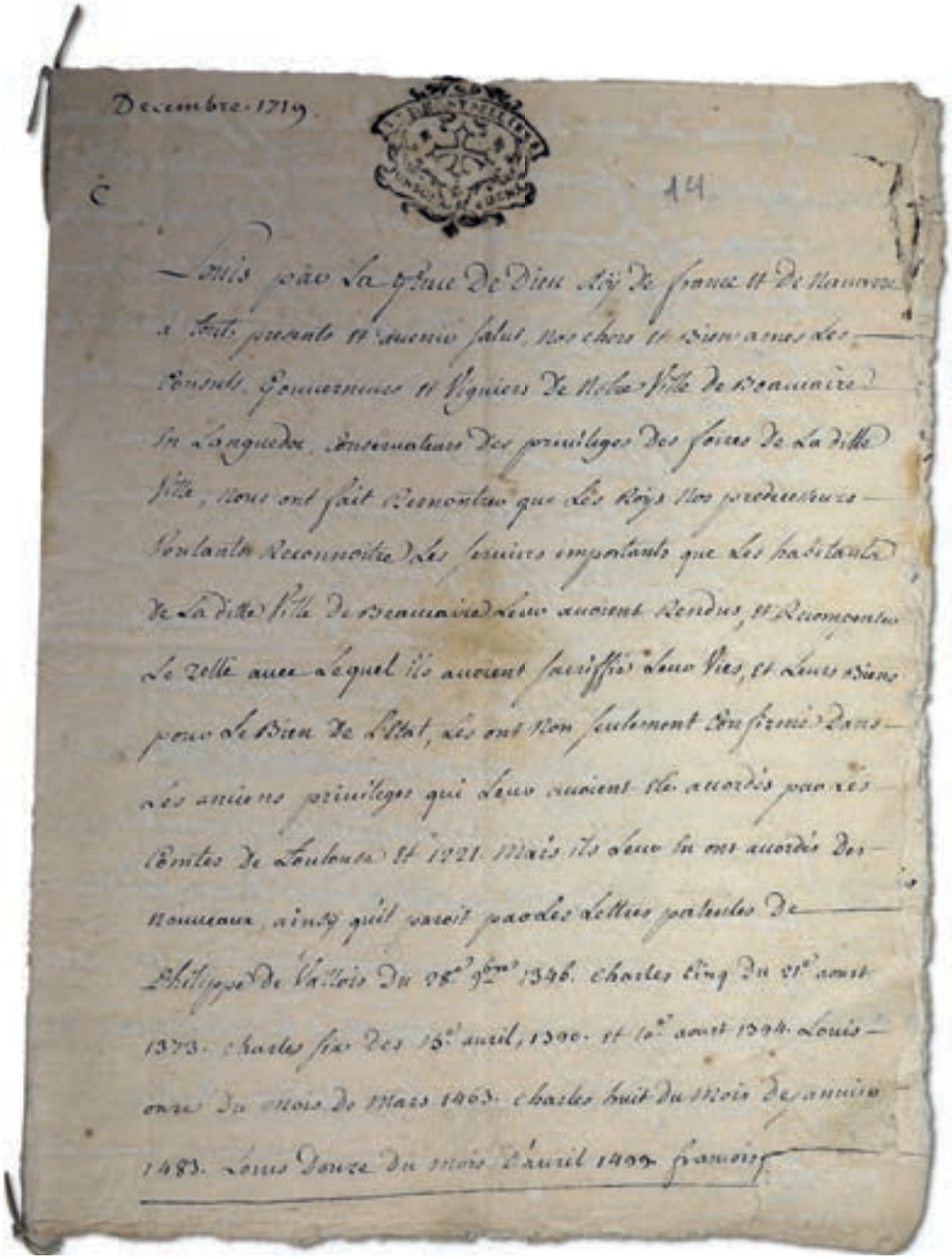

Decembre 1719.

C 14

Louis par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre
a tous presents et avenir salut, nos chers et bien amez les
Consuls, Gouverneur et Viguier de notre Ville de Beaucaire
en Languedoc, Conservateurs des privileges des foires de la dite
Ville, nous ont fait remontrer que les Roys nos predecesseurs
voulant reconnoitre les services importants que les habitants
de la dite Ville de Beaucaire leur avoient rendus, et remonter
le zelle avec lequel ils avoient sacrifié leurs vies, et leurs biens
pour le bien de l'Etat, les ont non seulement confirmé dans
les anciens privileges qui leur avoient ete accordés par les
Comtes de Toulouse et 1221. Mais ils leur en ont accordés de
nouveaux, ainsy qu'il paroit par lettres patentes de
Philippe de Valois du 08e 9bre 1346. Charles Cinq du 01e aout
1373. Charles six des 15e avril, 1390. et 16e aout 1394. Louis
onze du mois de Mars 1463. Charles huit du Mois de janvier
1483. Louis Douze du mois d'avril 1499 francois

Lettres patentes de Louis XV confirmant les privilèges et les foires pour la ville de Beaucaire
Parchemin de 1719
Collection Archives municipales de Beaucaire

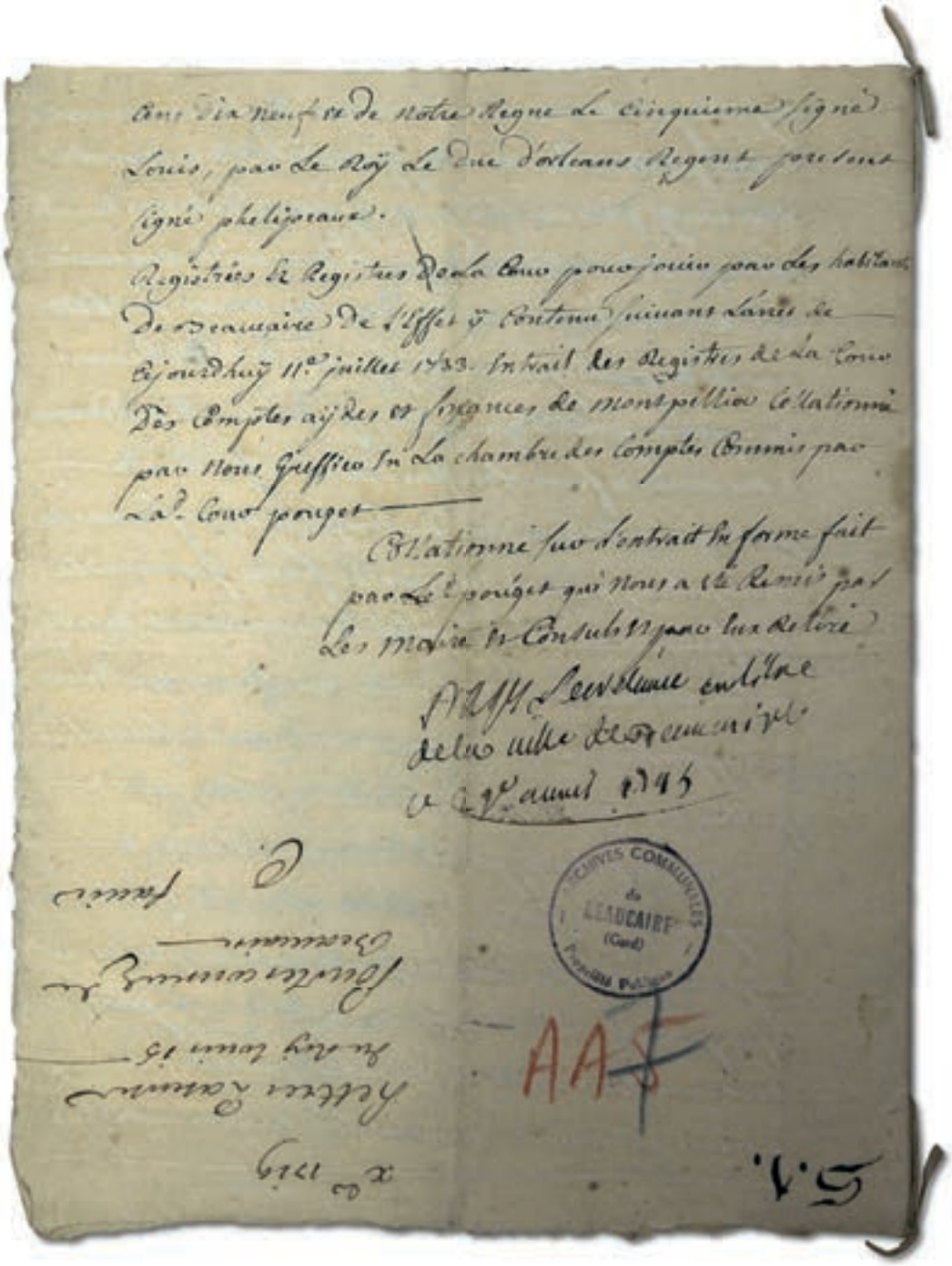

an dix neuf et de notre Regne le cinquieme signé
Louis, par le Roy Le Duc d'orleans Regent, portant
signé phelipeaux.
Registrés le Registre de la Cour pour jouir par les habitans
de beaucaire de l'effet et contenu suivant l'arrêt de
ejourd'huy 11e juillet 1723. Extrait des Registres de la Cour
des Comptes aides et finances de Montpellier collationné
par Nous Greffier en la chambre des Comptes Commis par
ladt Cour poulget

Collationné sur l'extrait en forme fait
par ledt poulget qui nous a été remis par
les Maire et Consuls par lux delivré

A M. Leveslume entitre
de la ville de Beaucaire
le 29e aout 1745

ARCHIVES COMMUNALES de BEAUCAIRE (Gard) Fonds Public

AAF

S.A.

x° 119

Arrêt Cours
de Louis 15

Confirmation
Commis

Paris

Reproduction de la gravure de Jollain « Porfil de la Foire de Beaucaire », XVIIe siècle
Collection particulière

Eau-forte « Foire à Bocquier proche d'Arles en Provence, elle dure 8 jours pour tous les étrangers »,
d'après un dessin de Petrus Bout, XVIIe siècle
Collection Musée du Vieux Nîmes

« La Foire de Beaucaire », dessin à la plume attribué à Adam Frans Van der Meulen, XVIIe siècle
25,5 cm x 214 cm
Collection Département des Arts graphiques, Musée du Louvre, RF 4934, Recto

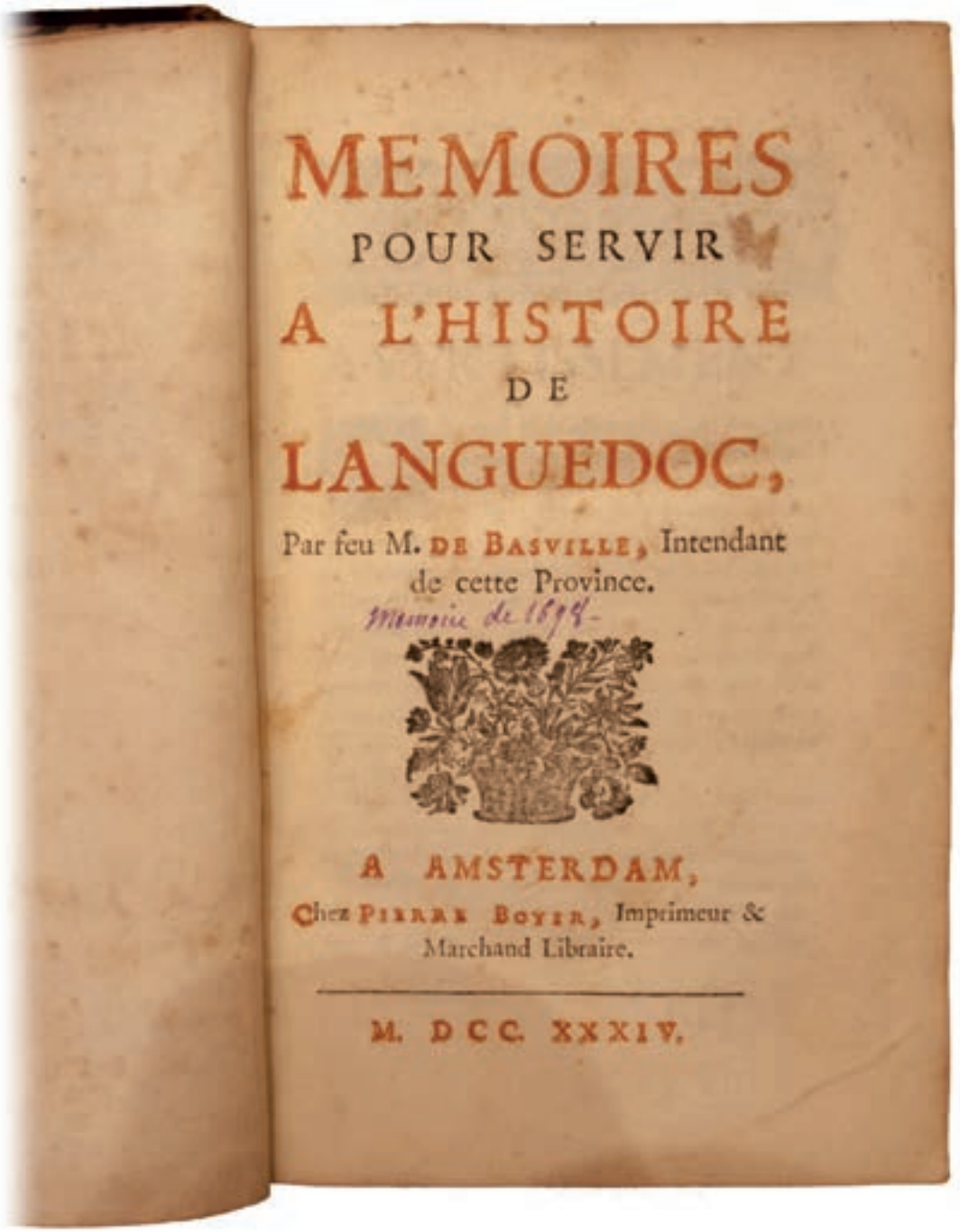

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DE
LANGUEDOC,

Par feu M. DE BASVILLE, Intendant
de cette Province.

Mémoire de 1698.

A AMSTERDAM,
Chez PIERRE BOYER, Imprimeur &
Marchand Libraire.

M. DCC. XXXIV.

Page de titre du livre de l'intendant de Languedoc Nicolas de Lamoignon de Basville,
Mémoires pour servir l'histoire du Languedoc, 1734
Collection particulière

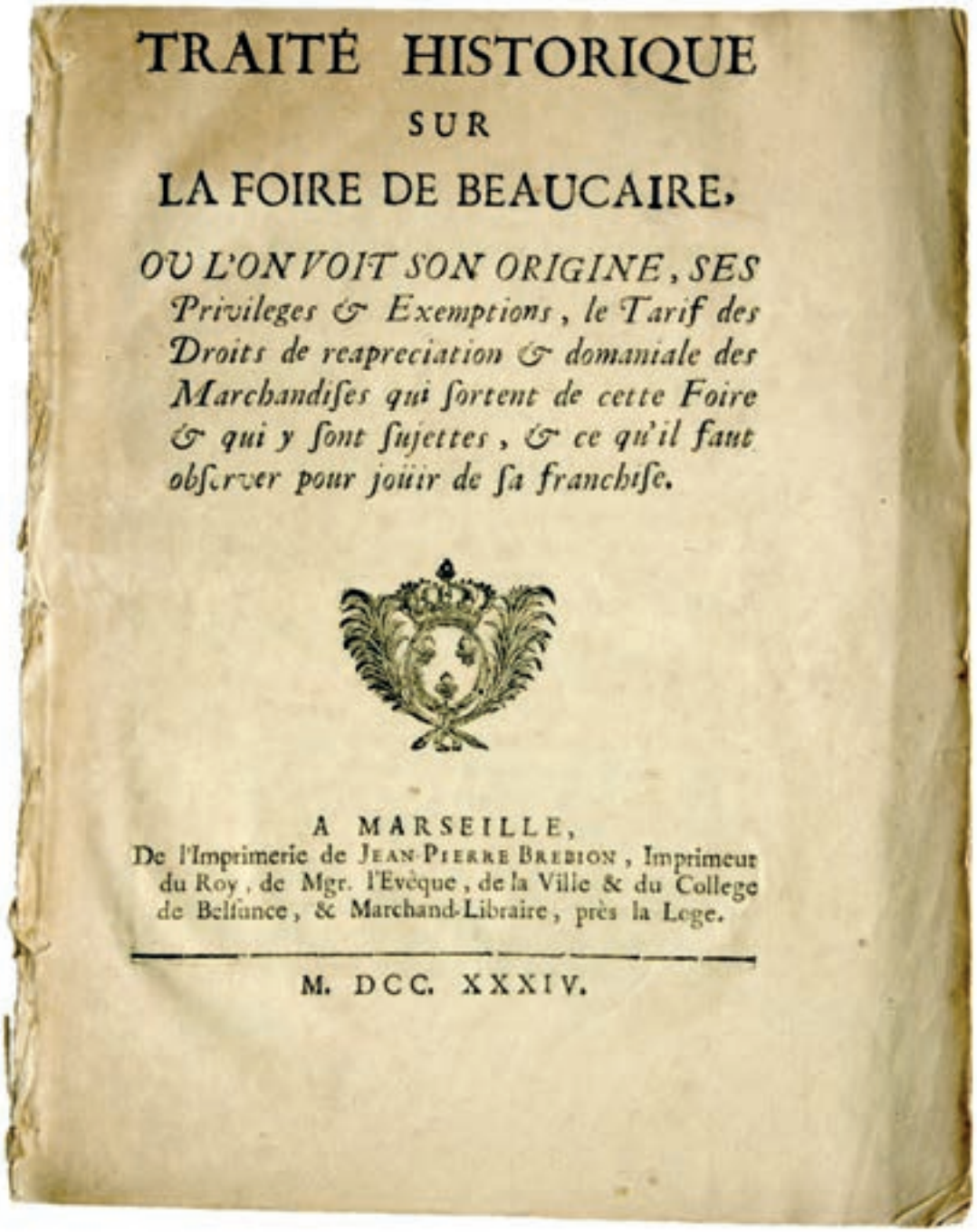

TRAITÉ HISTORIQUE
SUR
LA FOIRE DE BEAUCAIRE,

OU L'ON VOIT SON ORIGINE, SES Privileges & Exemptions, le Tarif des Droits de reapreciation & domaniale des Marchandises qui sortent de cette Foire & qui y sont sujettes, & ce qu'il faut observer pour joüir de sa franchise.

A MARSEILLE,
De l'Imprimerie de JEAN-PIERRE BREBION, Imprimeur du Roy, de Mgr. l'Evêque, de la Ville & du College de Belsunce, & Marchand-Libraire, près la Loge.

M. DCC. XXXIV.

Page de titre du livre [anonyme] Traité historique sur la Foire de Beaucaire, 1734
Collection particulière

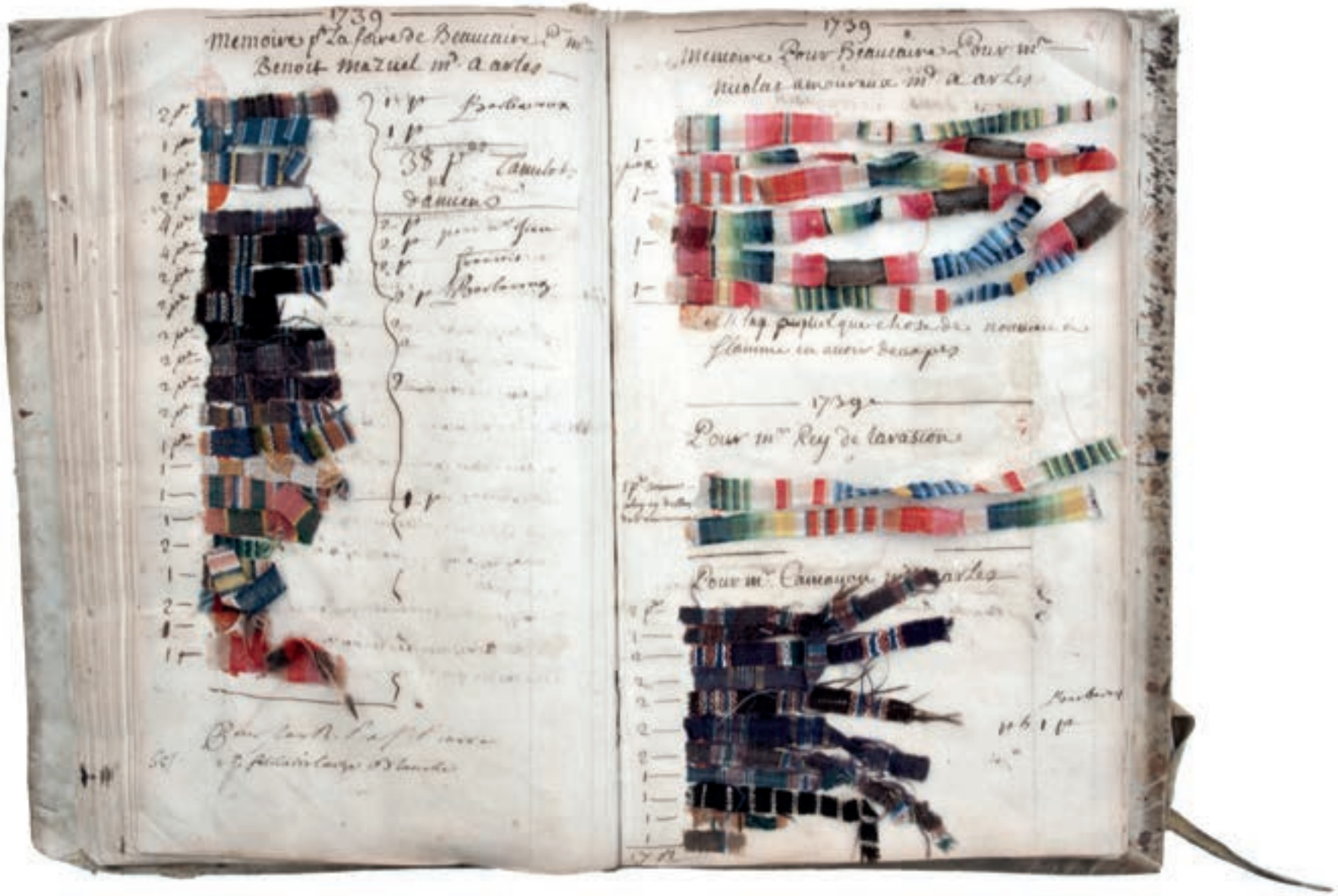

Livre de compte de Joachim Pin marchand drapier d'Aix-en-Provence
Manuscrit avec échantillons utilisé en Foire de Beaucaire de 1736 à 1739
Collection Musée Auguste Jacquet Beaucaire

Registre manuscrit des audiences et jugements du bureau de conservation des privilèges et franchises de la Foire de Beaucaire, 1769
Collection Archives municipales de Beaucaire

Eau-forte gravée par Claude-Antoine Littret de Montigny d'après le dessin original de François Cléric, 1761
Collection Musée Auguste Jacquet Beaucaire

Image populaire tirée de l'eau-forte de Littret, Vue d'optique « Vue de la ville de Beaucaire », deuxième moitié XVIIIe du siècle
48 cm x 33 cm
Collection Jean-Marie Mercier

Feuille d'éventail, gravure anonyme « Foire de Beaucaire », XVIIIe siècle
31cm x 52cm
Collection Bibliothèque nationale de France, Département des Estampes et de la Photographies, Va-30 (B-M), Microfilm H121921

Foire de Beaucaire
1778

Billet de M.r F.s
David. de
Carpentras
£ 199. 4

Bon £ 199.te 4
La prochaine foire de Beaucaire je payeray, a l'ordre de M.r François Foulc, sept cent quatre vingt dix neuf Livres. quatre sols. valeur Reçue en marchandises a Beaucaire le 28 Juillet 1777

Bon comme sy dessus François David

Billet de reconnaissance de dette pour M.F. Foulque par M.F. David, 1777
Collection particulière.

BAIL A FERME
DES CABANES
DU PRED POUR LA FOIRE DE BEAUCAIRE.

Doit Compte Courant de Mr Joseph Marechal de Lyon
Luy avoir Compté le meme jour en Espece 83#
208 de Douelle orange a 26/ - - - - - - - - 270#8
1 Caisse que Jay payé - - - - - - - 3#
2 port de Lettre de Lyon a gratte - - - - 1#
357#8/

2 Paires de Bas mettés comme en l'adjoutant chinés
a Jour
1 Poisson d'Orles a [illegible] Bayeau
un puire pistolles la poche monté sur
Noir Cerubine Huiran quinze Lieu
une bouelle pour arquet environ. - 6#
1 de Bro Bourré de Soye noir a trois Boutons
pour Cuisson

Du 30 Juillet 1786
Jay Lu a Bienvenue des marins d'addition pour le fils
a Compte d'une pillet Compte que nous avons ladmettre 30#

N.° 1731.

LOI

Relative à l'établissement d'une Douane nationale, pour les Marchandises venant par mer à la Foire de Beaucaire.

Donnée à Paris, le 23 mai 1792, l'an 4.e de la Liberté.

LOUIS, par la grâce de Dieu & par la Loi constitutionnelle de l'État, ROI DES FRANÇOIS : A tous présens & à venir ; SALUT. L'Assemblée Nationale a décrété, & Nous voulons & ordonnons ce qui suit :

DÉCRET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du 18 Mai 1792, l'an quatrième de la Liberté.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, après avoir entendu le rapport de son comité de commerce, considérant qu'il est avantageux au commerce d'établir un bureau de douane nationale à la ville de Beaucaire, pour la visite & perception des droits des marchandises venant par mer à la foire de ladite ville ; considérant en outre que l'époque de ladite

Loi relative à l'établissement d'une douane nationale, 23 mai 1792
Collection Musée Auguste Jacquet Beaucaire

On fait sçavoir que la foire Sainte magdélaine
Commencéra ce soir á minuit, qu'elle duréra
trois jours ouvrables, non compris les fettes
et dimanches, qu'elle finira samedy prochain
vingt-huitiéme du courant, á minuit inclusivément,
Il est deffendu de faire aucun prisonnier que
pour crimes capitaux, et il est ordonné de faire
le poids et la mésure

Proclamation de la Foire de la Sainte-Magdelaine, XVIIIe siècle
Collection Archives municipales de Beaucaire

Monsieur

Monsieur Gibelin

N.ts a la Salle

a present En foire

de Beaucaire

Lettre de marchand à propos de la Foire de Beaucaire, fin XVIIIe siècle
Collection particulière

Une poupée du XVIIIe siècle en Foire de Beaucaire

Marie-Pierre Maurin et Jean-Marie Mercier

Cette poupée partiellement fabriquée en cire est conservée au Musée Auguste Jacquet depuis 1979, époque où le Comité des Musées créé en 1927 lègue à la Ville de Beaucaire l'ensemble de ses collections. Longtemps exposée au Musée du Vieux Beaucaire, rue Barbès, dans la salle « François Cestin » consacrée à la Foire de Beaucaire, la poupée est désignée dans un catalogue d'exposition édité en 1954[1], sous le nom de « Vierge mauresque » ; selon le même catalogue, elle aurait « *servi à orner l'avant d'une tartane venant à la Foire de Beaucaire* ». Les notices ultérieures continueront de présenter cet objet de la même manière.

Après vérification dans les sources historiques, littéraires et archivistiques, cette pratique n'est attestée nulle part. De fait, aucun élément ne permet de préciser la fonction de ce genre de poupée et de confirmer un lien avec les croyances populaires des mariniers venus fréquenter les côtes méditerranéennes et le couloir rhodanien jusqu'à Beaucaire, même si le lien avec la Catalogne toute proche est en effet évident.

La poupée conservée au Musée Auguste Jacquet se présente sous la forme d'un objet haut de 78 cm environ (sans la couronne) bâti sur une armature métallique cernée de chanvre et recouverte de toile de lin blanc. La tête, les mains et les pieds sont en cire moulée de couleur marron foncé. Une âme de papier cartonnée recouverte de toile de coton blanc permet de donner le volume de la robe dont la « poupée » est vêtue. C'est une robe de soie rose ornée de galons dorés, de dentelle de coton aux manches et au col, d'un galon médian paré de perles de verre serties de laiton. La taille est cintrée d'un ruban de soie tissé Jacquard à motifs de grenades et orné de franges en fils dorés.

Pourvue de deux yeux en pâte de verre et coiffée d'un rang de faux cheveux, la tête portait un bonnet de soie, de tulle de coton brodé orné de dentelles et de boucles dorées à perles de verre facettées, bonnet sur lequel venait se poser une couronne en deux parties : d'une part, un coussinet de soie orné de perles et, d'autre part, de la couronne proprement dite en galon de fil doré à deux lys et perles de verre.

Un petit livre imprimé est accroché à la robe par une épingle dorée. La couverture est en soie verte et jaune brodée. Il a été imprimé en langue espagnole (incipit avec frontispice puis achevé d'imprimer sur la page numérotée 32) et en latin (extraits des quatre évangiles)[2], vraisemblablement à Valence, par l'imprimeur Antonio Balle, « à côté de San Martin », en 1735. Deux croix en laiton sont suspendues au bas de l'imprimé.

D'autres accessoires sont associés à la poupée : deux chapelets en perles de pâte de verre, métal et os et un petit bracelet de petites perles.

La dimension religieuse de la poupée est claire, ce qui a pu conduire les auteurs du catalogue de 1954 à y voir une représentation de la Vierge. La provenance de cet objet est indiquée par l'achever d'imprimé qui désigne la Catalogne.

La Vierge de Montserrat est une Vierge Noire patronne de la Catalogne. Son nom vernaculaire est la Moreneta ; en catalan, l'expression signifie la « petite noire ». Elle est située dans le Monastère de Santa Maria de Montserrat qui est localisé sur la montagne sacrée des Catalans, à quelques kilomètres au Nord de Valence. La légende colportée remonte à l'année 880, où des enfants auraient eu une apparition de la Vierge dans une caverne de la montagne sacrée, après y avoir été attirés par une lumière fugitive. Les enfants ont trouvé la statue et un pasteur a essayé de l'apporter dans la ville ; mais du fait de son poids, il n'a pas réussi à l'emporter et il a alors interprété cela comme un souhait divin de ne pas déplacer la statue. Il a donc été construit un monastère autour de la Vierge. Les mariniers catalans vouaient-ils un culte particulier à la Moreneta ? S'adressaient-ils à la sainte patronne pour assurer leur protection durant la traversée ? Les recherches doivent être poursuivies, mais le cas ne serait pas isolé.

L'église de Notre-Dame-de-Vernay dans la Loire abrite une statue de la Vierge Marie qui daterait du début du XIVe siècle : assise et portant sur ses genoux l'Enfant Jésus, elle tient un poisson dans sa main. Elle est vêtue d'une ample tunique, enveloppée d'un manteau, la tête recouverte d'un voile. Elle est de couleur sombre d'où son nom de « Vierge Noire ». Depuis le XVIIIe siècle, la Loire est utilisée à partir de Saint-Rambert jusqu'à Roanne pour le transport du charbon. Les mariniers, sur des embarcations appelées « sapines », doivent parcourir en amont de Vernay une zone dangereuse. Beaucoup promettent de monter en pèlerinage à la Vierge Noire s'ils s'en sortent sains et saufs.

La Vierge Noire ou Notre-Dame-de-Rocamadour est particulièrement honorée depuis des siècles, y compris des marins du Lot. Au bord de la Dordogne, l'église Sainte-Catherine de Limeuil renferme une statue de la Vierge Noire des bateliers.

D'autres sources mériteraient une recherche tout aussi approfondie. On peut, en effet, souvent lire que les Vierges Noires portaient en général un enfant, souvent sur le genou gauche et qu'elles étaient par excellence symbole de fécondité et de fertilité, tout comme les grenades que l'on remarque sur les rubans latéraux tissés de soie ornant la ceinture de la poupée beaucairoise. Sa présence ne témoignerait-elle donc pas d'une piété toute personnelle, celle d'un marinier catalan ayant quitté sa famille dans l'attente d'un heureux évènement ?

[1]Charles Braibant (préface) et Gilbert Tournier (texte), La vallée du Rhône. Son passé, son présent, son avenir. Exposition de documents historiques, projets et plans, Catalogue d'exposition, Beaucaire 3 juillet-31 août 1954, Sommières, Atelier Antoine Demontoy, 1954.

[2]Pages 2 à 8, chapitre 1 de l'Evangile selon Saint-Jean : Et le Verbe s'est fait chair ; pages 9 à 16, chapitre 1 de l'Evangile selon Saint-Luc : L'ange Gabriel est envoyé par Dieu à Marie à Nazareth ; pages 17 à 25, chapitre 2 de l'Evangile selon Saint-Mathieu : L »adoration des mages d'Orient envoyés par Hérode à Bethléem ; pages 26 à 31, chapitre 16 de l'Evangile selon Saint-Marc : Jésus se manifeste aux Onze Disciples et les missionne de proclamer partout l'Evangile.

Trébuchet, balance de poche pour peser les monnaies, d'or et les matières précieuses en Foire de Beaucaire,
XVIIIe – début XIXe siècles
Collection Musée Auguste Jacquet Beaucaire

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

ARRÊTÉ
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE,
DE BEAUCAIRE,

Relatif aux Maisons de Jeux et Lieux de débauche.

Extrait des Registres des Arrêtés de l'Administration Municipale de Beaucaire.

SÉANCE du vingt-neuf Messidor de l'an six de la République Française, une et indivisible.

PRÉSENS les Cn BIMAR, Président; POUDEROUX; RIEU, aîné; BASSET, Administrateurs Municipaux; et SERRE, Commissaire provisoire du Directoire Exécutif.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE, informée indirectement qu'au mépris des Lois et Réglemens de Police, des Citoyens de cette Commune, la plupart intéressés plus particulièrement au maintien de l'ordre public et au respect des bonnes mœurs, se sont permis d'ouvrir leurs maisons à des individus dont la profession notoirement connue est d'ériger de ces établissemens particuliers, et dont l'objet ne tend qu'à favoriser la débauche, troubler le repos et dégrader les mœurs;

CONSIDÉRANT que par ces établissemens l'on doit entendre ces jeux de hasard, source de désordres et de ruine, où l'homme perde souvent quelque fois jusqu'à nécessiter le produit; et ces lieux publics où l'on trafique honteusement de l'innocence la plus dégénérée, accroît de la corruption la plus effrénée;

CONSIDÉRANT enfin que si dans tous les temps des délits de ce genre doivent être punissables et punis conformément aux lois qui les ont prévus, combien les Magistrats chargés de leur extinction en doivent-ils part, en rétablissant de zèle, de sollicitude et d'affecta, recourir à tous les moyens dont elles leur ont conservé confié l'emploi, pour parvenir à leur répression dans un moment où un Marché célèbre va bientôt rassembler dans les murs de cette Cité un si grand nombre d'individus de tout Pays, comme de toute profession, et qui est droit de réclamer et d'attendre des honnêtes citoyens, justice, protection et sûreté;

Après avoir entendu le Commissaire provisoire du Directoire Exécutif.

ARRÊTE.

ARTICLE PREMIER.

Les Propriétaires et principaux Locataires de maisons et appartemens où le Public seroit admis à jouer à des jeux de hasard, défendus par la Loi du 19 Juillet 1791 (v. s.) concernant les Polices municipale et correctionnelle, seront tenus de les faire évacuer et fermer dans les vingt-quatre heures de la publication du présent Arrêté.

ART. II.

Les Citoyens qui contreviendront à cette disposition, seront dénoncés, poursuivis et condamnés, par voie de Police municipale, la première fois à trois cents francs d'amende, et pour la seconde, mille francs, solidairement avec ceux qui occuperont les maisons ou appartemens employés à des jeux de hasard, aux termes de l'art. VII, tit. Ier de la Loi précitée.

ART. III.

Pour l'exécution des articles précédens, l'ordre sera donné aux Commissaires de Police d'entrer, en tout temps, dans les maisons où l'on donnera habituellement à jouer des jeux de hasard, sur la dénonciation qui leur en aura été faite par deux Citoyens domiciliés (art. 10 de la même Loi) pour prendre connoissance des contraventions aux Réglemens, et les constater par procès-verbal qui sera transmis dans les vingt-quatre heures au Tribunal de Police municipale.

ART. IV.

L'Administration rappelle aux Propriétaires et principaux Locataires de maisons ou appartemens, les dispositions de l'art. III de son Arrêté du 16 du courant, dont elle ordonne de plus fort l'exécution : tout Contrevenant sera poursuivi et puni par la Police correctionnelle, conformément à l'art. IX, tit. II de la même loi, comme ayant favorisé la débauche et attenté aux bonnes mœurs.

ART. V.

Le présent Arrêté sera imprimé, publié par un Commissaire de Police, et affiché par-tout où besoin sera.

Pour Expédition.

Signés BIMAR, Président.

FAYN, Secrétaire en chef.

A TARASCON, De l'Imprimerie Nationale de GABRIEL MESNIER, Imprimeur de la Commune de Beaucaire, rue du Collège.

Arrêté relatif aux Maisons de Jeux et Lieux de débauche, 1798
Collection Musée Auguste Jacquet Beaucaire

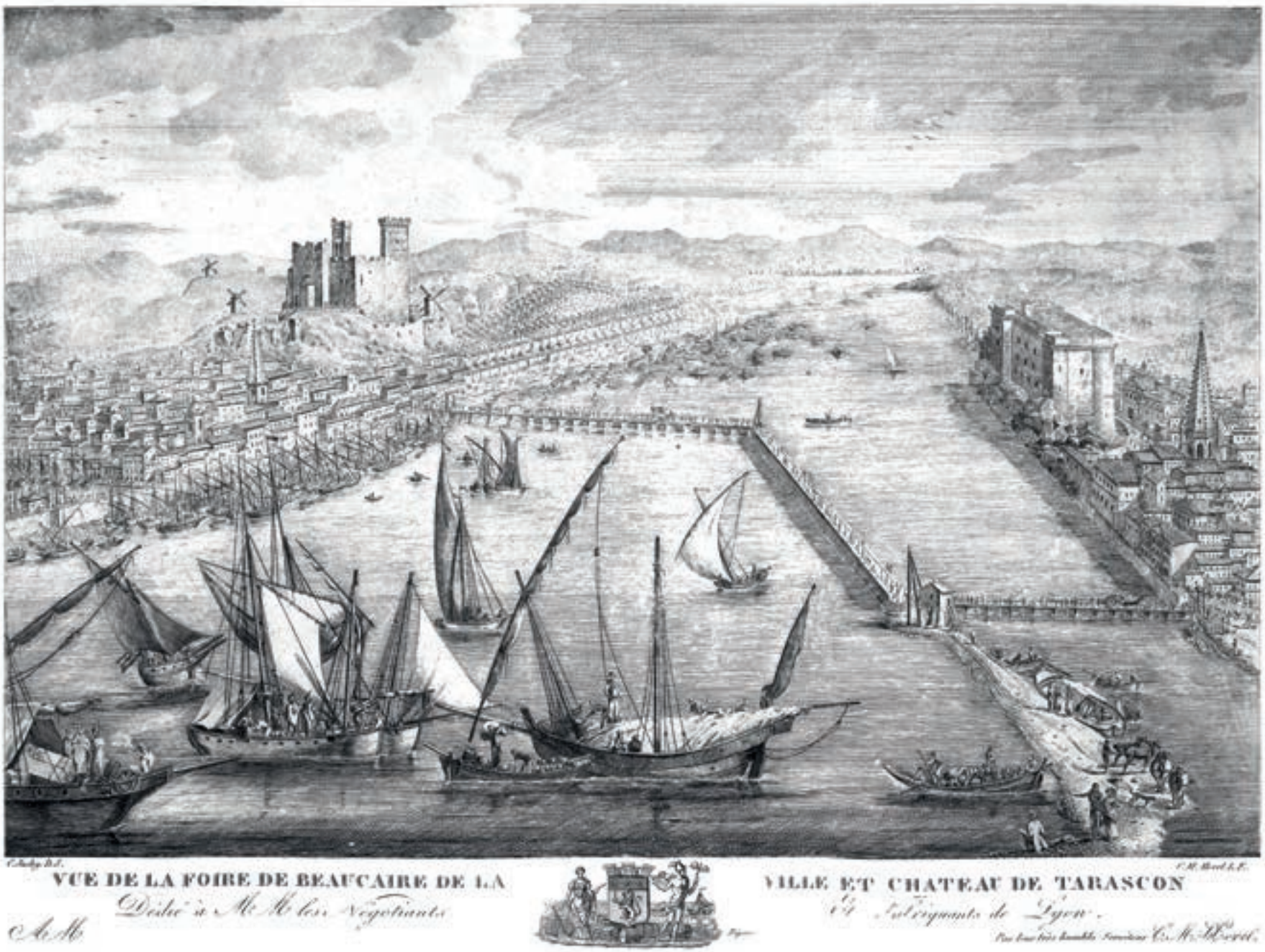

Gravure de Jusky par Morel « Vue de la Foire de Beaucaire, de la ville et château de Tarascon », 1820
Collection Musée Auguste Jacquet Beaucaire

PLAN DE LA VILLE ET DE LA FOIRE DE BEAUCAIRE
RENVOI
LE RHONE
DÉDIÉ
A
MESSIEURS
PRIVAT, MAIRE
DOMERGUE ET ANTROINE

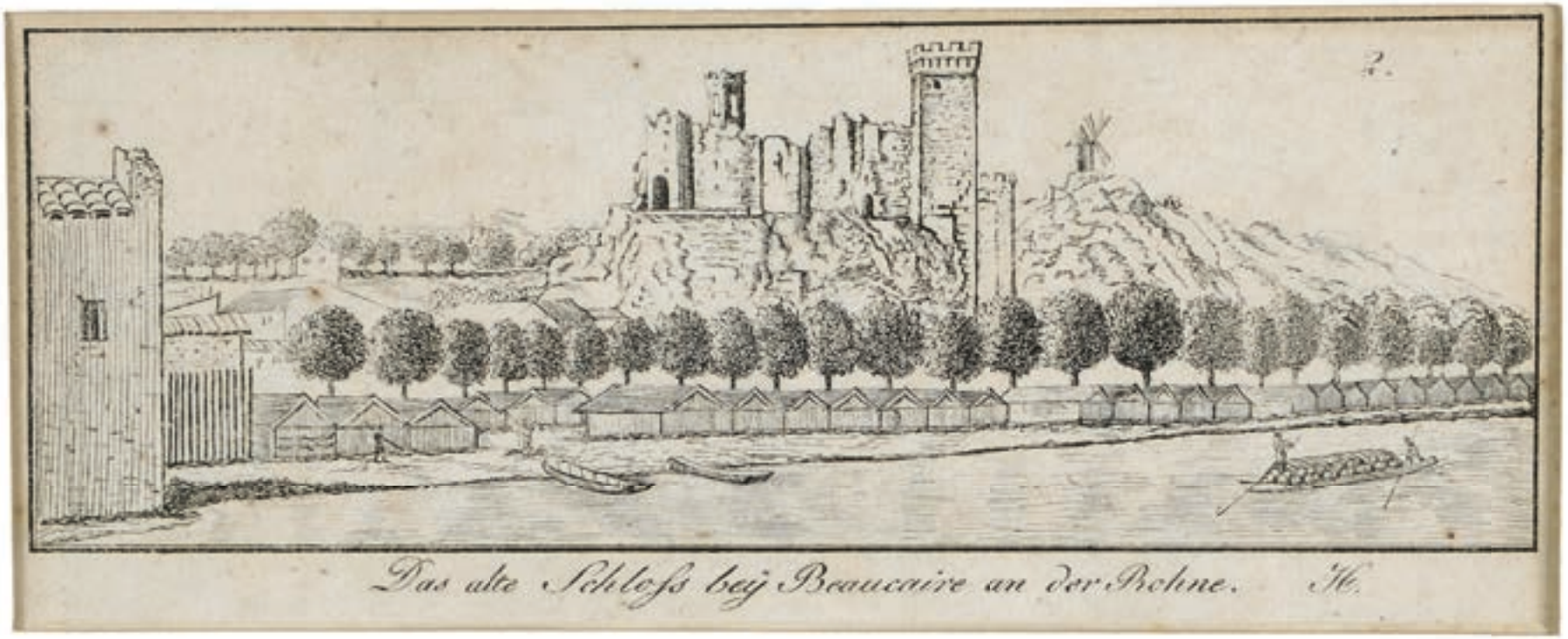

Das alte Schloss bey Beaucaire an der Rhone. H.

Dessin de Deroy lithographié par Engelmann « Beaucaire », 1827
Collection ????

Lithographie de C. Motte d'après un dessin de Deroy « Beaucaire », 1830
Collection du Musée Auguste Jacquet Beaucaire

Gravure de Jusky par Morel « Vue de la Foire de Beaucaire et du Pont suspendu », vers 1830
Collection Bibliothèque municipale de Beaucaire

Gravure d'après le dessin de Deroy « Beaucaire, Vue de la Foire et du Château », issue de « la France en Miniature », XIXe siècle [1850]
Collection particulière

Gravure dessinée d'après nature par Chapuy et lithographiée par Villeneuve « Le Château de Beaucaire » XIXe siècle [1850]
Collection ????

Gravure polychrome « Beaucaire : vue générale », XIXe siècle
Collection Musée Auguste Jacquet Beaucaire

Le Journal illustré

CHRONIQUE

Le Foire de Beaucaire

Le Journal illustré, dessin de M. Breton d'après un croquis de M. Am. Crapelet, « La Foire de Beaucaire », XIXe siècle
Gravure polychrome, XIXe siècle
Collection Musée Auguste Jacquet Beaucaire

LA FOIRE DE BEAUCAIRE. Dessin de M. Bayon, d'après un croquis de M. Ad. Chevallier. — (Voir page 184.)

LA FOIRE DE BEAUCAIRE. Dessin de M. Bayon, d'après un croquis de M. Ad. Chevallier. — (Voir page 184.)

BEAUCAIRE : VUE GÉNÉRALE

Gard

Château de Beaucaire.

suivant ses idées; mais, ce qui n'est pas un rêve, c'est la possibilité de faire servir les réjouissances populaires à l'éducation des masses; d'inspirer au peuple, par les réunions, par les cérémonies publiques, l'amour, la tolérance, le sentiment de sa propre dignité.

La Foire de Beaucaire.

Il est, dans le département du Gard, une ville phénoménale, qui vit quatre semaines seulement par année; une ville de dix mille habitants, qui en compte plus de cent mille durant un mois; une ville sans industrie et sans commerce, qui, dans un temps donné, se trouve à l'improviste l'une des plus commerçantes de l'Europe; une ville morne, indolente, presque déserte, qui, du 1er au 28 juillet, devient subitement riante, active et populeuse : c'est Beaucaire, l'antique *Ugernum*, dont la foire rivalise avec celles de Leipzig, de Francfort, de Novogorod et de Sinigaglia. Vue par les voyageurs qui vont de Lyon à Arles sur les bateaux à vapeur du Rhône, cette vieille cité offre un coup d'œil assez pittoresque; mais, si vous pénétrez dans l'intérieur, vous trouvez un méandre de rues sinueuses, des pavés anguleux, des maisons lézardées, et pas un monument, à moins que vous ne preniez pour tel le château de *Bel-Cadro*, dont les ruines couronnent la cime d'un rocher crayeux. La fabrication beaucairienne se borne aux tricots, à la poterie de terre, à la tannerie et à la corroirie. D'où vient que le commerce a choisi pour rendez-vous une aussi modeste résidence, une ville aussi étrangère aux spéculations industrielles? Uniquement de ce que la foire de Beaucaire était franche dans un temps de multiples prohibitions. On ne sait comment elle le devint; les paléographes ont vainement cherché la charte de fondation; mais ils peuvent vous dire qu'il en est question dans un acte de 1468, et que les privilèges en furent confirmés par Charles VIII, Louis XII et Louis XIII. La franchise fut limitée plus tard. On créa, en 1632, un droit de *réappréciation*; puis un droit d'*abonnement* de douze sous par balle qui n'était pas déballée; puis la douane de Valence, qui, après avoir imposé les marchandises portées à Beaucaire, les remposait souvent au retour. Ces entraves n'arrêtèrent point le mouvement commercial dont Beaucaire était le centre. Aujourd'hui que les communications sont faciles, que les canaux, les chemins de fer, les paquebots, portent les marchandises d'un bout du monde à l'autre, que les plus minces négocians *vont en fabrique*, que les commis-voyageurs pénètrent jusque dans les chaumières, les foires, qui ont pour but de réunir en un même lieu les acheteurs et les vendeurs, semblent une institution superflue. Jamais cependant la foire de Beaucaire n'a été plus florissante. La somme des affaires qu'on y fait était évaluée 18 ou 20 millions en 1789, par Dulaure, dans sa *Description du Languedoc*. Le *Dictionnaire de Géographie commerciale*, publié en l'an VII, donne le chiffre de 7 millions; la *France pittoresque* celui de 25 millions. Or, les nombreux négocians que nous avons consultés portent la somme des ventes et achats à 50, 60, et même 80 millions; il y a progrès. A la vérité, le fabricant n'obtient guère plus de son produit rendu à Beaucaire que s'il en effectuait la livraison au siège même de son industrie. Le transport, le voyage, le loyer, la nourriture, augmentent ses frais généraux; mais il trouve avantage en ce qu'il écoule en peu de temps des quantités considérables. Le trafic est énorme à Beaucaire, parce que cette ville est en communication directe avec nos grands centres industriels et nos principaux débouchés; par son canal, avec le Languedoc, Bordeaux, Nantes et autres ports de l'Océan; par le Rhône, avec l'Allemagne, la Suisse, Lyon, Grenoble, Valence et Marseille; par la Méditerranée, avec l'Italie, l'Espagne, l'Afrique et le Levant.

(Foire de Beaucaire. — Gitanos, marchands d'ânes.)

Journal l'Illustration, « Foire de Beaucaire – Gitanos, marchands d'ânes », XIXe siècle
Gravure polychrome, XIXe siècle
Musée Auguste Jacquet Beaucaire

Beaucaire, p. 113.

Gravure de Loubon « Foire de Beaucaire. Pré Sainte-Madeleine », XIXe siècle
Collection particulière

Gravure polychrome « Une vue de Beaucaire pendant la foire », XIXe siècle
Collection particulière

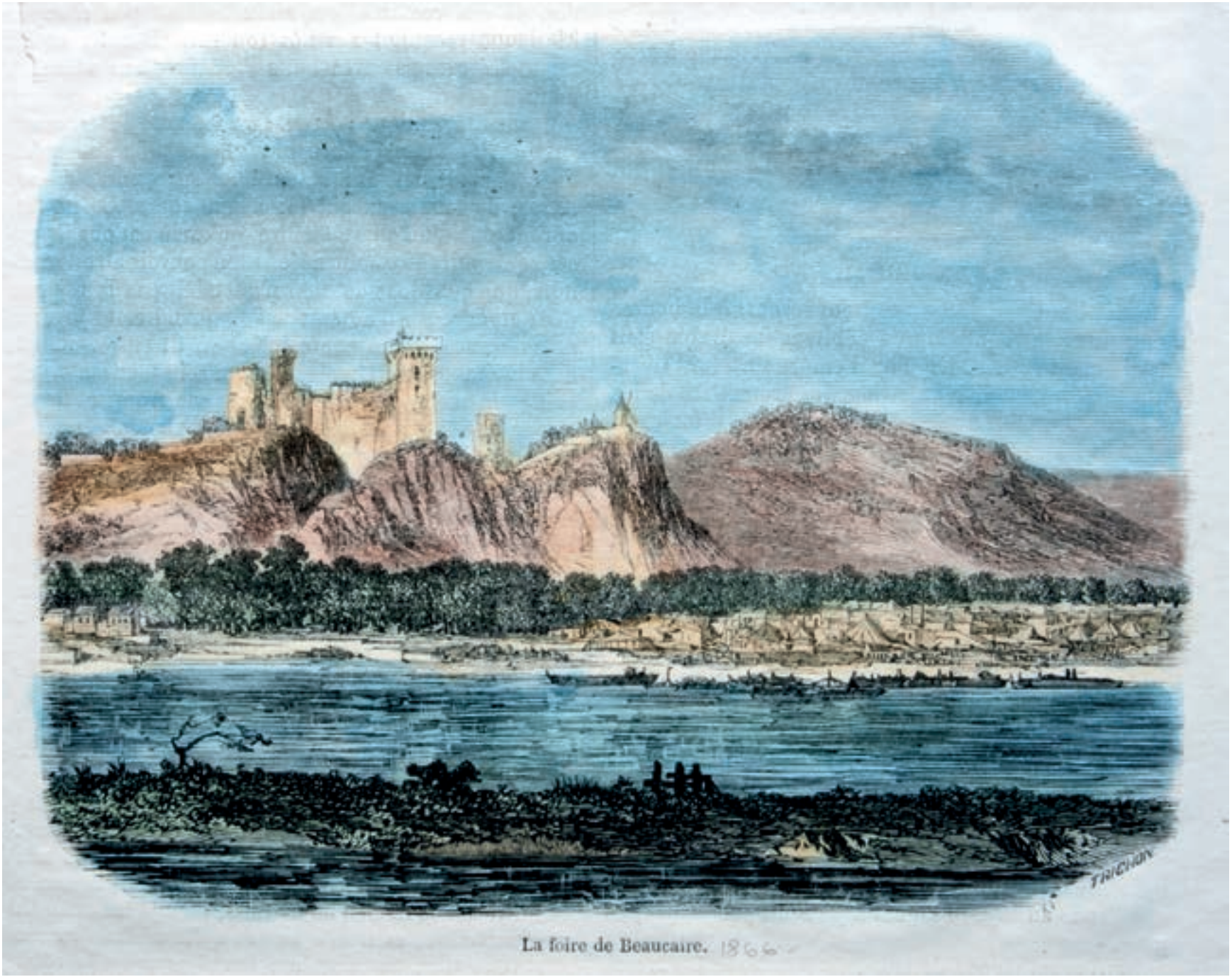

Gravure de Trichon « la foire de Beaucaire », 1866
Collection particulière

Lithographie de Dupuy et Cie « Champ de foire vu d'une fenêtre du château », XIXe siècle
Collection Musée du Vieux Nîmes

Gravure et partition de musique de Camille Schubert « La Foire de Beaucaire », XIXe siècle
Collection particulière

Illustration d'une revue « La Foire de Beaucaire », XIXe siècle
Collection Galuy-Sanchis

Carte postale « Le Pré, Jour de Foire », 1915
Collection particulière

Carte-photo de Pierron « Une allée du champ de foire de Beaucaire », fin des années 1920
Collection APCB

Affichette couleur « Beaucaire et sa Foire Exposition », 1929
Collection Musée Auguste Jacquet Beaucaire

Affiche publicitaire pour la Foire exposition de 1928. Publicité Alex Lacroix, Nîmes

Série de photographies prises lors du tournage d'un film sur la Foire exposition de Beaucaire en 1929
Collection particulière

LITHOL

Série de photographies prises lors du tournage d'un film sur la Foire exposition de Beaucaire en 1929
Collection particulière

Série de photographies prises lors du tournage d'un film sur la Foire exposition de Beaucaire en 1929
Collection particulière

MAISON
VANEL-BOYER

Série de photographies prises lors du tournage d'un film sur la Foire exposition de Beaucaire en 1929
Collection particulière

ES

Série de photographies prises lors du tournage d'un film sur la Foire exposition de Beaucaire en 1929
Collection particulière

Lampe représentant Napoléon Bonaparte soupant à Beaucaire, Régule de Lesueur A., vers 1930

« La Foire de beaucaire (autrefois) », illustration de revue de Ferdinand Raffin, 1935
Collection Galuy-Sanchis

Lithographie de Balp « Foire au pied du Château », vers 1960

Programmes de la Foire.
Collection Galuy-Sanchis

POTIUS-MORI
PROGRAMME OFFICIEL
PRIX : 1 FRANC
FÊTES DE LA FOIRE
DE BEAUCAIRE
DU 18 AU 26 JUILLET 1937
IMPRIMERIE
MARCEL
GUEIDAN
NIMES

Programmes de la Foire.
Collection Galuy-Sanchis

Ville de Beaucaire
Comité des Fêtes
FÊTES DE LA FOIRE
1962
PROGRAMME
OFFERT GRATIEUSEMENT PAR LE COMITÉ ET LES ANNONCEURS

Programmes de la Foire.
Collection Galuy-Sanchis

du
21 au 29
Juillet
1974
FOIRE DE
BEAUCAIRE

Programmes de la Foire.
Collection Galuy-Sanchis

foire de
Beaucaire
du 21
au 26
Juillet
1982

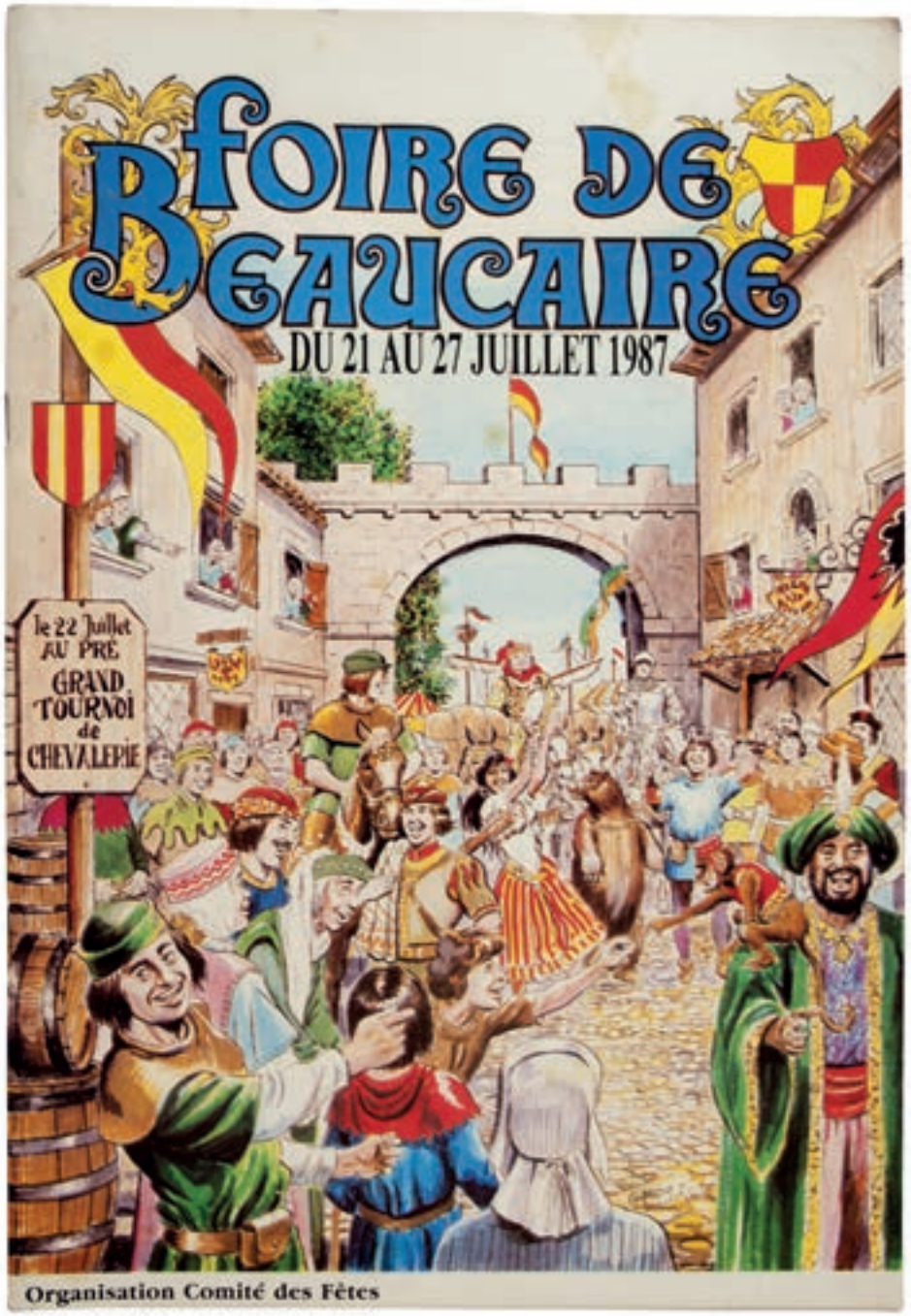

Programmes de la Foire.
Collection Galuy-Sanchis

500e anniversaire
1463
1963
Foire de
BEAUCAIRE
DU 21 AU 29 JUILLET 1963

Dans *Taureau Sacré* et *L'Estocade de Vérité*, deux livres écrits au milieu des années 1920, Auguste Chabaud explique sa passion pour la course libre et la corrida. Pour lui, l'*aficionado* se place sous le signe de l'esprit qui donne accès au sacré, et ses propos sur l'Art taurin sont incontestablement une clé de lecture indispensable pour la compréhension du sens profond de sa peinture. Les œuvres présentées lors de cette exposition font voir le dynamisme de la course camarguaise, l'habileté des « *hommes en blanc* », la gestuelle précise et pure du toréador, du matador et des picadors. Elles permettent de comprendre la haute valeur que le peintre entendait donner à la relation de l'homme au taureau. Ce dernier ne se plaisait-il à rappeler que ses écrits comme ses toiles « *ont dégagé un certain symbolisme et, disons le mot, une mystique* ».

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
Beaucaire Terre d'Argence
musée de France
la Région Languedoc Roussillon
Villes et Pays d'Art et d'Histoire